

LES FEMMES IMMIGREES ET L'INTEGRATION

Relations intercommunautaires

LES FEMMES IMMIGREES ET L'INTEGRATION

Relations intercommunautaires

Direction des affaires économiques et sociales

Les éditions du Conseil de l'Europe, 1995

Edition anglaise:

Immigrant women and integration

ISBN

Service de l'édition et de la documentation

Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex

ISBN.....
.....

Table des matières

Préface	5
Introduction	7
Conclusions et perspectives futures	17
Femmes immigrées: de l'oubli à la participation	19
Description des projets	43
El Ele: Programme d'orientation professionnelle pour les femmes et jeunes filles immigrées, Steinfurt, Allemagne.....	45
Progetto Donna: Projet de santé pour les femmes immigrées et campagne d'information sur les méthodes contraceptives permettant d'éviter les avortements, NAGA, Milan, Italie	55
Atelier pour les femmes de langue étrangère, Zürich, Suisse	63

L'organisation des femmes immigrées et réfugiées en Norvège Centre Mira, Oslo, Norvège	71
Qualification de base pour l'intégration professionnelle des femmes et filles marocaines, AWO, Düsseldorf, Allemagne.....	79

Les Nanas Beurs, Boulogne-Billancourt, France	87
Le programme «Now», Roubaix, France.....	95
Projet relatif aux femmes réfugiées de Hackney, Entraide universitaire mondiale Londres, Royaume-Uni.....	101
Alma Mater, Centre interculturel féminin, Turin, Italie.....	107
Programmes d'intervention à domicile pour les jeunes enfants: point de départ de l'intégration des femmes immigrées, Fondation Averroès, Amsterdam, Pays-Bas.....	113
Liste des orateurs et des projets	123

Préface

La présente brochure fait partie d'une série conçue pour accompagner le rapport sur **«Les relations intercommunautaires et interethniques en Europe»**, publié par le Conseil de l'Europe en 1991¹. L'expression «relations intercommunautaires» désigne tous les aspects des relations entre les migrants ou les groupes ethniques issus de l'immigration et la société du pays d'accueil; le rapport formule des propositions tendant à promouvoir une approche globale de la politique des relations intercommunautaires au sein des Etats membres de l'Organisation².

Dans le prolongement de son activité sur les relations intercommunautaires, le Comité européen sur les migrations (CDMG) travaille actuellement à un projet intitulé: «Intégration des immigrés: vers l'égalité des chances». Ce projet entend encourager les échanges d'expériences entre les personnes qui s'efforcent, par des voies diverses, de mettre en pratique l'approche préconisée par le Conseil de l'Europe en matière de relations intercommunautaires.

La présente brochure a son origine dans une réunion organisée en juin 1994 à Strasbourg sur le thème: *«Les femmes immigrées et l'intégration.»*

Les deux consultantes, Mmes Jacqueline Costa-Lascoux et Julie Cator, ont joué un rôle de premier plan dans la préparation de cette réunion.

Au nombre des participants figuraient des organisateurs de projets visant à promouvoir l'intégration des femmes immigrées de première ou de deuxième génération et à identifier les obstacles à l'intégration afin d'adopter les bonnes stratégies pour les surmonter.

Ettaient également présents plusieurs fonctionnaires responsables de la définition des grandes orientations dans ces domaines. La liste complète des orateurs et des projets

¹ On peut passer commande de ce document, qui porte la référence MG-CR (91) 1 final F.

² Actuellement au nombre de 34: Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.

figure à la fin de la brochure; les lecteurs pourront, s'ils le souhaitent, prendre contact avec les responsables des diverses initiatives.

Après une introduction du sujet, la brochure comprend les «Conclusions et perspectives futures», élaborées par Mme Costa-Lascoux à partir des débats et des échanges de vues tenus à la réunion de Strasbourg. Les personnes qui voudraient en savoir davantage sur les initiatives présentées lors de la réunion trouveront ici une série de versions abrégées des descriptions de projet qui ont été rédigées par les responsables. Cette partie de la brochure a été compilée par Mme Cator.

Ces derniers temps le nombre des initiatives visant la promotion de l'intégration des femmes immigrées et cherchant à identifier les obstacles à celle-ci augmente. Mais malgré l'intérêt croissant porté à ces questions, ces initiatives manquent cruellement de fonds et d'appuis financiers.

Je saisis cette occasion pour remercier les expertes-consultantes, et tous les participants à la réunion, et notamment les personnes dont les contributions écrites sont résumées ici.

Robin Guthrie
Directeur des Affaires sociales et économiques
Conseil de l'Europe

Introduction

Dans le cadre du Projet du Conseil de l'Europe intitulé «L'intégration des immigrés: vers l'égalité des chances», la réunion organisée du 22 au 24 juin 1994 sur «*Les femmes immigrées et l'intégration*» avait pour but de procéder à un échange d'expériences et de réflexions sur des projets en faveur des femmes immigrées.

Les projets examinés et discutés au cours de cette réunion, dans laquelle une vingtaine de pays étaient représentés, ont abordé la question de l'égalité des droits et de l'égalité des chances, les mesures destinées à prévenir les discriminations, la reconnaissance et le développement de la vie culturelle des femmes immigrées, la prise en compte de leurs besoins et de leurs aspirations spécifiques, la participation de celles-ci à l'élaboration des politiques.

Le point de vue des femmes est un «autre regard sur l'intégration» et sur la question de l'égalité réelle. Il s'inscrit dans la perspective plus large, des droits de l'homme. Les projets présentés ont décrit les conditions parfois très difficiles de vie et de reconnaissance des femmes immigrées dans les sociétés d'accueil. Ils se sont tous attachés à décrire des dispositifs pratiques et des initiatives concrètes. La comparaison des expériences a permis de souligner les obstacles essentiels rencontrés par les femmes immigrées dans leur désir d'intégration, la richesse et la diversité des initiatives dont elles sont porteuses, le caractère immédiatement opératoire de certaines propositions présentées lors de la réunion.

Les obstacles à l'intégration:

La discussion a révélé à la fois de grandes convergences et des disparités de situations selon les pays d'accueil et les caractéristiques socio-économiques des groupes de femmes immigrées.

1. Les convergences signalées tournent autour de quelques aspects essentiels:

- le statut juridique des femmes immigrées, trop souvent dépendant des conditions restrictives du regroupement familial;
 - les difficultés linguistiques particulièrement pour les primo-arrivantes ou les femmes de la première génération - les mères;
 - l'absence de qualification professionnelle ou, notamment pour les réfugiés, la non reconnaissance de leur qualification antérieure par défaut d'équivalence des diplômes;
 - l'isolement des femmes, mères de familles nombreuses, absorbées par les tâches domestiques;
 - l'origine rurale et l'analphabétisme créant des obstacles difficiles à surmonter dans des sociétés urbaines et touchées, actuellement, par la concurrence sur le marché du travail.
2. La diversité des situations est fonction de trois facteurs principaux:
- les pays d'accueil ont des politiques d'intégration très différentes et certains n'ont aucune disposition spécifique à l'égard des femmes immigrées;
 - les conditions de logement, d'éducation, de protection sociale varient d'un pays, d'une région, d'une ville à l'autre;
 - dans certains pays, une majorité de femmes sont en situation irrégulière, sujettes à l'exploitation, à des conditions de travail particulièrement pénibles et sont parfois conduites à se prostituer pour survivre.

Ce constat général étant fait, les projets discutés ont révélé la diversité des situations et des actions menées. Cette richesse d'informations et de propositions concerne l'objet même des pratiques, les populations impliquées dans les actions et les moyens qui ont été utilisés.

Actions prioritaires et intégration à long terme

1. Tous les projets présentés soulignent le rôle essentiel de l'alphabétisation et de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Certains projets sont inclus dans des programmes extensifs soutenus par les pouvoirs publics, d'autres sont des initiatives locales avec peu de moyens matériels. Mais quelles que soient les conditions de l'enseignement, les intervenants indiquent certaines conditions nécessaires à cet apprentissage:

- une familiarisation progressive à la société d'accueil pour favoriser la motivation des femmes;
- la préférence donnée, dans une première étape, à la langue parlée et à une initiation à la conversation;
- le rôle sécurisant de médiatrices issues du même milieu que les femmes qui viennent suivre les cours;
- la formation des enseignants et des travailleurs sociaux qui travaillent avec les femmes immigrées;
- l'élaboration d'un matériel au contenu pédagogique adapté;
- l'organisation de gardes des enfants pour les mères qui suivent les cours de langue, notamment pour aider les femmes qui sont seules.

2. Certains projets expriment le souci de diversifier les origines, nationales ou sociales des femmes qui suivent un enseignement dans la langue du pays d'accueil; d'autres, préfèrent des cours «ciblés» sur certains groupes de femmes de la même origine ou ayant des problèmes similaires. Quelques projets témoignent du caractère positif d'une extension de l'apprentissage linguistique à d'autres activités culturelles qui favorisent les relations avec l'environnement social, et plus encore, avec une formation professionnelle ou avec une préparation à l'emploi.

La discussion a révélé la nécessité de sortir des normes pédagogiques académiques, de respecter le caractère volontaire de la participation des femmes à ces formations linguistiques, mais aussi d'accompagner les cours de langue d'une connaissance plus vaste de la vie familiale et professionnelle et des institutions de la société de résidence. Mais la question est posée concernant le «modèle d'intégration» qui peut être imposé à travers cette initiation linguistique et culturelle à la société d'accueil.

3. De nombreuses intervenantes ont indiqué l'importance, pour valoriser l'image des femmes immigrées, de favoriser leur expression culturelle. L'expérience de groupes de théâtre, par exemple, de journaux ou d'émissions de télévision qui montrent leur capacité de création et encouragent la communication avec des milieux différents, contribue à motiver les femmes et à leur donner confiance en elles. Parallèlement, toutes les actions organisées autour de la connaissance du patrimoine culturel du pays de résidence, qui devient ainsi un patrimoine partagé et accessible, semble répondre à un désir de connaissance que les femmes immigrées n'osent pas toujours formuler. La présentation de leur propre culture entre ainsi dans une relation de réciprocité.

4. La formation professionnelle ou la préparation à l'emploi se heurte au bas niveau de qualification ou à l'absence de qualification de nombreuses femmes immigrées. Cela est particulièrement vrai pour les femmes les plus âgées. Cependant, le travail de formation ou de préformation, même s'il ne débouche pas toujours sur un emploi, notamment du fait du chômage important dans plusieurs pays européens, est en quelque sorte une préparation à la formation des filles. Acquérir une certaine familiarité avec les contraintes du monde du travail, visiter des entreprises, permet d'accepter l'idée même d'une activité professionnelle des femmes.

5. Les problèmes de santé, physique ou psychologique, des femmes immigrées font l'objet de plusieurs projets. Aux mauvaises conditions matérielles, qui retentissent sur le bien être des familles immigrées, aux conditions de logement dans des

appartements insalubres ou exigus, aux conditions de travail très pénibles des femmes travaillant comme domestiques ou dans des ateliers de couture, par exemple, s'ajoutent, dans certains pays le coût et le non-remboursement des frais médicaux. Des associations ont ouvert des permanences d'accueil et des consultations qui bénéficient à des milliers de femmes. Les consultations gynécologiques et de planning familial rencontrent souvent des résistances culturelles, mais le travail d'information obtient des résultats remarquables. Plus que dans d'autres domaines, l'intervention de médiatrices issues du milieu est indispensable, ainsi que la formation des personnels de santé.

Plusieurs participants ont souligné la nécessité d'associer les maris à l'information sur le planning familial.

De même, la question de l'aide aux femmes âgées est apparue comme devant être dès maintenant envisagée; les besoins médicaux, l'isolement et la détresse psychologique de ces femmes sont rarement pris en compte.

D'une façon plus générale, la majorité des projets et des réflexions présentées dans la discussion ont mis en évidence le souci d'aider les femmes à construire leur propre identité, mais au sein de la famille, qui reste un lieu de soutien et de solidarité y compris lorsqu'il y a des conflits ou des ruptures. Les actions menées avec des jeunes filles fugueuses montrent ainsi l'importance du rétablissement du lien familial, lorsque cela est possible. Le travail avec les femmes est souvent un travail avec l'ensemble de la famille, dans lequel mères et filles doivent être associées, pour préserver la communication entre les générations.

Toutefois, la conservation des relations avec le milieu d'origine doit, là encore, se faire sur la base du volontariat.

Certaines femmes veulent s'émanciper de leur communauté, qu'il s'agisse de réfugiées qui ont fui les persécutions ou de femmes qui refusent certaines pratiques traditionnelles contraignantes. A plusieurs reprises, le problème du développement des intégrismes religieux a été soulevé.

Les populations concernées

1. La discussion s'est portée sur le choix des personnes ou des groupes vers

lesquels les actions devraient se diriger. Certains projets sont délibérément centrés sur une communauté particulière; d'autres préfèrent travailler avec des femmes d'origines diverses y compris des femmes ayant acquis la nationalité du pays d'accueil ou étant nées et scolarisées dans ce pays; d'autres encore s'attachent à une situation particulière, comme celle des femmes «clandestines» ou des femmes en rupture familiale. Souvent, le choix est dicté par les circonstances: situations de détresse; groupes particulièrement discriminés.

2. Un point important a été souligné : la difficulté d'atteindre les femmes isolées. Les projets présentés témoignent d'une grande imagination de moyens : entretien improvisé dans la rue, sur le marché, contacts pris par l'intermédiaire de l'école, permanence d'accueil auprès d'un service téléphonique permettant de parler librement tout en gardant l'anonymat. Dans «l'invisibilité générale» des femmes immigrées, certaines sont totalement ignorées par la société d'accueil et par l'environnement social, par les institutions et les services publics.

Un second point a été relevé : l'implication des pères et des maris. Plusieurs actions sont organisées pour associer les hommes, leur expliquer le but poursuivi et vaincre leurs réticences.

3. Une réflexion approfondie s'avère nécessaire pour déterminer les lieux où il conviendrait de rencontrer les femmes pour leur proposer des formations, des enseignements et des rencontres. Tous les projets insistent sur l'importance du local et sur les conditions matérielles d'accueil. Cette question soulève inévitablement le problème des moyens budgétaires.

Les moyens de l'intégration

1. Les projets diffèrent très sensiblement selon les moyens matériels et financiers dont ils disposent. Les uns bénéficient des subventions de l'Etat ou des collectivités locales, d'une diffusion nationale; d'autres projets fonctionnent grâce au bénévolat et sont plus localisés.

2. Malheureusement de nombreux projets, malgré leurs succès, parviennent au terme de l'aide qui leur était accordée. Tous les participants regrettent le manque de suivi qui risque de mettre fin à des expériences originales et réussies. Cependant il est

remarquable que les discussions aient fait apparaître deux aspects auxquels les intervenants attachent une grande importance:

- les projets ont pour vocation de s'arrêter lorsque l'objectif est atteint
- l'action auprès des femmes immigrées est fondée sur la responsabilisation et non sur l'assistanat.

Mais la fin d'un projet ne peut être déterminée par l'absence de ressources budgétaires.

3. Les participants sont d'accord sur la nécessité de construire l'intégration avec le temps tout en tenant compte des expériences de certains échecs ponctuels. Les aides sont trop souvent limitées au court terme et sont soumises à des résultats immédiats, difficiles à obtenir dans ce domaine du travail social et de l'action culturelle.

4. L'idée centrale de l'apprentissage de l'autonomie signifie l'implication directe des femmes immigrées dans les projets les concernant. Cela suppose également que les pouvoirs publics les

associent, par des concertations et par le partenariat, à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques.

Les femmes immigrées demandent à sortir de l'invisibilité sociale et culturelle; elles demandent aussi à être entendues dans les débats et les prises de décisions. La discussion qui a eu lieu sur la conception de l'intégration démontre qu'elles ont des idées dont on a rarement tenu compte.

Orientations générales

Les projets présentés, par leur richesse et leur variété, ont déjà en eux-même valeur de propositions. Pour appuyer certains aspects positifs dont ils apportent la preuve, quelques propositions peuvent être brièvement formulées :

- toute politique en direction des femmes immigrées devrait être élaborée avec leur concours, tant au niveau des mesures projetées que de leur mise en

oeuvre

- des lieux de rencontre, d'accueil, de formation, des aides matérielles sont nécessaires, pas uniquement à titre précaire ou expérimental
- un attention particulière doit être portée aux discriminations qui subsistent dans la loi à l'égard des femmes immigrées, notamment du fait de leur statut juridique dépendant
- l'aide à la création d'emplois pour des formatrices et des médiatrices issues des milieux de l'immigration devrait être systématiquement envisagée
- la situation des femmes immigrées est trop complexe pour être traitée comme un question se résumant à une origine

nationale, religieuse ou à une question de génération. La diversité des actions est nécessaire. Ainsi, la reconnaissance de la qualification antérieure devrait pouvoir être prise en compte; la condition spécifique des femmes âgées ou la condition des femmes exploitées devrait faire l'objet de mesures adaptées.

En conclusion, les politiques à l'égard des femmes immigrées n'atteindront leurs objectifs que si leur fondement est celui des droits de l'homme et de la lutte contre les discriminations.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES FUTURES

FEMMES IMMIGRÉES: DE L'OUBLI A LA PARTICIPATION

par Jacqueline Costa-Lascoux

Les témoignages ainsi que les projets qui ont été examinés au cours de la rencontre de Strasbourg, à laquelle une vingtaine de pays étaient représentés, soulignent un certain nombre de priorités dans les politiques de l'intégration : le passage de l'égalité formelle des droits à l'égalité des chances; la lutte contre les discriminations sexistes, qui s'ajoutent le plus souvent à d'autres discriminations; la reconnaissance et le développement de la vie culturelle des femmes immigrées.

Un silence par omission

Dans les différents domaines de l'action sociale et culturelle, les femmes immigrées ont longtemps été victimes d'un silence par omission. Les difficultés auxquelles elles se heurtent et, plus encore, leurs aspirations ainsi que leur participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques ont été reléguées au second plan. Aujourd'hui, cependant, les pouvoirs publics ne peuvent plus ignorer la présence décisive des femmes immigrées ni refuser d'entendre leurs propositions. L'avenir des politiques d'intégration dépend en grande partie de leur implication.

Les femmes posent un «autre regard sur l'intégration», notamment sur les carences des mesures d'insertion socioprofessionnelle, sur l'insuffisance des politiques d'éducation et de formation, sur la nécessité d'envisager à la fois des réponses aux situations d'urgence et des solutions à long terme. Proclamer l'égalité de traitement pour l'ensemble des immigrés est nécessaire, mais cela ne suffit pas.

Les libertés fondamentales revendiquées par les femmes immigrées s'inscrivent directement dans le cadre de la convention européenne des droits de l'Homme autant que dans des interventions concrètes, au plus près de leur vie quotidienne. Les épouses et filles d'immigrés, les exilées et réfugiées ne se contentent pas de pétitions de principe;

elles demandent des garanties dans la reconnaissance de leur dignité et dans l'exercice des droits qui leur sont reconnus. Elles expriment une volonté tenace d'arriver à une meilleure adéquation entre les principes et leur application ordinaire, avec une conception pragmatique du Droit, qui est le signe de leur engagement.

Les expériences rapportées par les associations de femmes immigrées décrivent des conditions de vie particulièrement difficiles et contre lesquelles elles se mobilisent aujourd'hui en tentant de sensibiliser aussi les opinions publiques. Cette conscience de la gravité de certaines situations explique la caractéristique notable de l'ensemble des projets présentés par les associations de femmes immigrées : le souci de déboucher rapidement sur des dispositifs opérants et des mesures tangibles.

La comparaison des actions menées dans les différents pays européens souligne trois traits principaux : une accumulation d'obstacles rencontrés par les femmes immigrées dans leur intégration; la grande diversité des initiatives dont elles sont porteuses; le caractère immédiatement applicable de certaines mesures présentées. Les discours creux ne sont pas l'apanage des femmes immigrées ; elles veulent fondamentalement changer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants. Or la première démarche à accomplir, préalablement à toute autre, est assurément celle qui coûte le plus d'énergie et de courage : sortir de l'invisibilité sociale à laquelle elles sont encore fréquemment contraintes.

Une invisibilité paradoxale

La situation des femmes immigrées relève du paradoxe : elles sont à la fois celles dont on attend le plus, notamment pour maintenir la stabilité familiale, éduquer les jeunes de la «deuxième génération» et transmettre des valeurs, et, dans le même temps, elles sont celles dont on a le moins envisagé l'éducation et l'intégration socio-économique. Cet oubli de leur rôle socioculturel et politique s'accompagne d'une méconnaissance de leur condition et de leurs projets.

L'éparpillement et le caractère fragmentaire des recherches sur les femmes immigrées dans les différents pays européens est un constat, qui remonte à plusieurs années. Or ce bilan négatif reste malheureusement d'actualité. Les pouvoirs publics qui tentent actuellement d'adapter leurs politiques d'intégration le déplorent, sans toutefois se donner les moyens de conduire les enquêtes nécessaires ni de donner davantage la

parole aux femmes immigrées. Les associations, qui aimeraient confronter leurs expériences, sont, elles-mêmes, souvent démunies face aux autorités du pays d'accueil qui leur demandent d'étayer leurs revendications par des analyses statistiques et par des données représentatives.

Les logiques gestionnaires des politiques sociales requièrent des arguments chiffrés, des estimations et des évaluations, dont l'absence contribue à l'invisibilité des femmes autant dans les enquêtes sociologiques que dans les mesures socio-éducatives ou économiques. Parce qu'elles furent les «premières oubliées» des politiques publiques et des recherches, les femmes immigrées ressentent aujourd'hui le besoin de rompre le silence qui les entourent.

Toutes les études menées à partir des procédures de regroupement familial concluent à l'importance croissante, démographique et sociale, des femmes immigrées. Il reste que les données sont tantôt trop localisées pour être généralisées, tantôt trop générales pour rendre compte de l'évolution des comportements et des mentalités dans leur diversité. Les femmes immigrées sont de plus en plus nombreuses à résider en Europe, avec des statuts, des niveaux de formation, des modes de participation à la vie sociale très diversifiés. Elles prennent aussi une part considérable au développement des activités sociales et éducatives.

Le regroupement familial, depuis l'installation des travailleurs étrangers dans la société d'accueil, l'arrivée de femmes célibataires ou de femmes chefs de familles monoparentales, l'exil de femmes persécutées à raison de leur statut personnel, de leur pratique ou de leur non-pratique religieuse, et de réfugiées politiques, ont accru considérablement le nombre des femmes originaires de pays lointains dans les États d'Europe occidentale. Leur nombre avoisine les 40-45% de la population immigrée, soit près de 7 millions sur les quinze et demi à seize millions de ressortissants des États tiers dans l'Union européenne. Elles habitent principalement dans les grandes villes européennes ou les banlieues, dans les quartiers les plus défavorisés ou les anciennes zones industrielles, dont beaucoup sont marquées par un fort taux de chômage.

Rares sont les études qui traitent de la logique implacable du «cumul des handicaps socioculturels et économiques» qui pèsent sur les femmes immigrées. Outre leur condition minorée dans le pays d'origine, elles sont venues en Europe au moment où s'amorçait la récession économique. Elles ont ainsi subi l'addition des diverses discriminations, sexistes, ethniques, nationales, voire religieuses, qui s'accroissent avec

la détérioration de la situation sociale et de l'emploi. En cela, l'analyse globale de la xénophobie ou du racisme ne suffit pas à rendre compte des autres formes de discrimination qui atteignent les plus démunies.

Réalités et stéréotypes

Les témoignages portant sur les activités journalières des femmes immigrées, qu'il s'agisse de leurs occupations ménagères, de l'éducation des enfants et, parfois, de travaux professionnels, expriment à la fois l'accumulation et, dans bien des cas, la pénibilité des tâches accomplies. L'ampleur de leurs activités est en fait considérable. A la maison, dans le quartier, à l'école, dans des réunions associatives, les femmes tiennent, désormais, une place essentielle dans la vie de la Cité. Au delà de leur présence démographique, c'est la diversité de leurs actions qu'il conviendrait de mesurer. Or, outre leurs activités quotidiennes, les femmes immigrées sont aussi les premières, dans leur quartier, à assumer la garde des enfants, à organiser la lutte contre la drogue ou la petite délinquance des jeunes, à promouvoir la rénovation de l'environnement, un peu à l'instar de ces femmes Afro-américaines ou Portoricaines qui, dans les grandes villes des États-Unis, réussissent à s'opposer aux dealers ou autres trafiquants et à rendre leur quartier plus habitable.

Mais lorsque les femmes immigrées sont, enfin, l'objet de l'attention des autorités publiques, c'est presque toujours à travers des représentations traditionnelles. Femmes rejoignantes, mères de famille ou futures épouses, elles sont vues par référence à leurs père, époux ou frères, à travers le prisme des traditions, presque jamais comme des personnes individualisées et responsables, capables de faire des choix et de les exprimer. Les images stéréotypées de «femmes rejoignantes», confinées à l'intérieur de leur maison, sans profession et sans participation à la vie publique, ne correspondent pourtant plus à la réalité vécue par de nombreuses femmes immigrées.

Les autorités publiques n'ont pas pris la mesure du phénomène, qui se caractérise à la fois par sa rapidité d'évolution et par le caractère contradictoire des changements observés dans la condition des femmes immigrées. Les leaders masculins des associations d'immigrés sont eux-mêmes désorientés, quand ils ne sont pas réticents, craignant de voir leurs épouses abandonner les traditions qu'elles sont censées détenir. Aux difficultés matérielles et au manque de reconnaissance sociale par la société d'accueil s'ajoute fréquemment la méfiance ou l'opposition des pères, des grands frères

et des maris. Quant à la classe politique, elle semble méconnaître les adversités multiples auxquelles se heurtent celles qui sont «à la fois femmes et immigrées». Il faut une actualité dramatique, avec un fort retentissement médiatique, pour qu'un fait divers rappelant la maltraitance dont certaines épouses sont victimes ou l'expression de traditions contraignantes, d'interdits religieux, matrimoniaux ou sexuels, attirent l'attention sur la condition des femmes. Ainsi, «l'affaire du foulard», apparue dans plusieurs pays européens et particulièrement en France, ou l'exil de la romancière Taslima Nasreem en Europe, font partie de cette découverte sporadique de la condition féminine, qui entraîne un cortège d'interprétations passionnelles exploitées par les médias. Mais après l'émotion du moment, l'attention retombe rapidement. Tout se passe comme si les choses devaient rester cachées avec la complicité générale.

Pour pallier les carences de la connaissance, pour aider à mieux concevoir certaines dispositions en faveur de l'intégration des femmes immigrées et mieux prendre en compte leurs aspirations dans la définition et l'application de nouvelles politiques publiques, plusieurs pistes de réflexion ont été tracées lors de la rencontre de Strasbourg, en juin 1993. Qu'il s'agisse de domaines encore inexplorés ou d'orientations complémentaires à des expériences en cours, l'imagination développée par les associations de femmes immigrées, au plan local comme au plan national et européen, force l'intérêt et le respect.

Grandes tendances et disparité des situations

Les débats particulièrement riches qui ont eu lieu à Strasbourg, du 22 au 24 juin 1993, au Conseil de l'Europe, ont révélé à la fois des convergences sur les grandes tendances de l'évolution de la condition de femmes immigrées et de profondes disparités de situations selon les pays d'accueil et les caractéristiques socio-économiques des communautés d'appartenance.

1. **Les convergences** tournent autour de quelques aspects essentiels, qui sont le plus souvent complémentaires :

- Le statut juridique des femmes immigrées dépend étroitement des conditions restrictives du regroupement familial, ne laissant guère de possibilité aux choix personnels et à une expression autonome, pourtant si valorisées dans les sociétés contemporaines. Les réformes votées récemment dans la majorité des pays européens

conduisent à une aggravation de la condition des femmes immigrées, qui sont les premières victimes des limitations à l'entrée des étrangers venus des États tiers.

- Les difficultés linguistiques sont variables mais toujours fondamentales : elles touchent particulièrement les primo-arrivantes et les femmes de la première génération - les mères-, maintenues au foyer sans grand contact avec l'extérieur; leurs filles, elles, sont scolarisées et ne rencontrent pas les mêmes difficultés, mais elles souffrent de la communication partielle avec leur mère; le fossé des générations se creuse avec la distance linguistique.

- L'origine rurale et l'analphabétisme, le manque de qualification professionnelle, fréquents chez les femmes immigrées de plus de trente ans, créent des obstacles difficiles à surmonter dans les sociétés urbaines, industrielles et fortement concurrentielles sur le marché du travail. C'est tout un cheminement psychologique et une familiarisation aux gestes de la vie urbaine qu'il convient alors d'encourager, au delà de l'apprentissage purement linguistique.

- L'isolement des femmes, notamment des mères de familles nombreuses, absorbées par les tâches domestiques, conduit parfois à des situations de détresse, surtout lorsque les enfants commencent à grandir et à quitter le foyer. Le sort douloureux des immigrées devenant âgées est fréquemment évoquée comme une préoccupation qui ne fera que s'accroître mais qui n'est pas encore entendue par les pouvoirs publics.

- La non reconnaissance de la qualification antérieure par défaut d'équivalence des diplômes, notamment pour les réfugiées, a des conséquences catastrophiques pour les femmes qui se retrouvent seules avec des enfants. Cette inégalité dans l'accès à une activité salariée est ressentie comme une véritable injustice dénoncée par l'ensemble des associations.

2. **La diversité des situations** est fonction de trois facteurs principaux :

- Les pays d'accueil ont des politiques d'intégration différentes et certains n'ont aucune disposition spécifique au bénéfice des femmes immigrées. Sous le prétexte de réglementations sur le regroupement familial ou de mesures concernant les «deuxièmes générations», de nombreux législateurs européens croient répondre à l'ensemble des aspirations et des besoins exprimés par les femmes immigrées. Par ailleurs, certains

pays n'ont en rien facilité la représentation associative des femmes immigrées; d'autres, en revanche, subventionnent de nombreuses initiatives prises par celles-ci.

- Les conditions de logement, d'éducation, de protection sociale varient d'un pays, et parfois d'une région ou d'une ville à l'autre, notamment dans les pays très décentralisés. Or ce sont ces conditions matérielles qui vont déterminer le sort de nombreuses femmes immigrées, en freinant ou en encourageant leurs efforts pour sortir de l'enfermement quotidien.

- Dans plusieurs États européens, une majorité de femmes, venues avec simplement un visa touristique, sont contraintes de rester dans le pays d'arrivée. Elles se trouvent de facto en situation irrégulière et sujettes aux formes les plus éhontées d'exploitation, notamment dans les emplois domestiques. Des pratiques abusives les conduisant parfois à la prostitution ou à des formes d'«esclavage d'un nouveau type». Des milliers de femmes immigrées sont ainsi réduites à un état de survie.

Le facteur temps

Le constat général, souvent pessimiste, pousse les associations à travailler sur les informations les plus diverses, les confrontant et les recoupant pour révéler une réalité que les autorités ont tendance à méconnaître ou à refuser de voir. Elles s'attachent ensuite à formuler des propositions précises en les inscrivant dans des temporalités successives. L'un des apports essentiels de la discussion avec les femmes immigrées, est, en effet, de montrer l'importance du temps dans le processus d'intégration. Les projets dessinent ainsi des objectifs à long terme, tout en prévoyant une programmation d'actions, souvent modestes, étalées du court terme au moyen terme.

Cette vision programmatique est la condition de la réussite des politiques d'insertion. Elle permet aussi d'introduire les influences culturelles et de leur attribuer une fonction essentielle. La sélection des priorités ne saurait, en effet, être trop rigide : une adaptation constante est nécessaire selon l'âge, le niveau de formation, l'expérience acquise, l'activité professionnelle, les aspirations des populations ou des personnes impliquées.

Les moyens des politiques sociales et éducatives doivent eux-mêmes se plier à plusieurs paramètres : telle disposition s'imposera à l'arrivée dans le pays d'accueil, telle autre après un certain temps de résidence, telle autre après un changement dans le

statut matrimonial ou parental. Enfin, et surtout, plus que dans d'autres domaines, l'approche interculturelle s'avère indispensable. Il convient donc de prévoir des «dispositifs à géométrie variable», selon le degré de compréhension et de motivation des acteurs. Alors seulement, peut-on éviter l'échec de politiques, qui se veulent généreuses, mais qui se révèlent par la suite inutiles voire traumatisantes.

Mesures prioritaires et intégration à long terme

Les projets en faveur d'une meilleure intégration des femmes immigrées indiquent le caractère fondamental de la première étape: l'alphabétisation et l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Certains pays incluent cette phase initiale dans des programmes nationaux extensifs, soutenus de bout en bout par les pouvoirs publics; d'autres, renvoient à des initiatives locales, avec peut-être moins de moyens matériels mais avec la volonté de répondre au plus près aux besoins particuliers. Toutefois, quelles que soient les modalités financières et institutionnelles, les associations soulignent que cet apprentissage requiert un certain nombre de conditions :

- l'approche progressive des us et coutumes de la société d'accueil pour favoriser une meilleure compréhension et une motivation plus soutenue ;
- la préférence donnée, dans un premier temps, à la langue parlée et à l'initiation à la conversation courante, qui, par ses résultats tangibles dans la vie quotidienne, encourage à persévérer;
- le rôle sécurisant de «médiatrices» issues du même milieu que les femmes qui viennent suivre les cours;
- une formation préalable spécifique des enseignants et des assistants sociaux qui travaillent avec les femmes immigrées;
- l'organisation de modes de garde des enfants pour les mères venant au cours de langue, notamment les femmes socialement isolées ou les mères de famille nombreuse. Plus généralement, il s'agit d'associer les jeunes enfants à la démarche de leur mère, pour ne pas créer de part et d'autre un sentiment d'abandon;

Ces conditions générales étant posées, d'autres mesures sont présentées de façon problématique:

- Certains projets préfèrent les enseignements «ciblés» sur des groupes de personnes de même origine ou ayant des problèmes culturels similaires; d'autres, au contraire, préconisent la diversité des appartenances nationales ou socioculturelles au sein des groupes qui suivent des cours dans la langue du pays d'accueil. Le débat tourne autour de deux arguments principaux : d'un côté, il s'agit de respecter les spécificités culturelles, de l'autre, d'éviter de renforcer les particularismes communautaires. En réalité, les deux conceptions conduisent à des méthodes qui peuvent être adoptées successivement: dans un premier temps, une certaine homogénéité d'origine permet de mieux appréhender les difficultés des populations concernées et, peut-être, de les sécuriser; dans un second temps, la pluralité des appartenances peut favoriser un apprentissage plus ouvert au pluralisme culturel.

- La majorité des associations préconise l'extension de l'apprentissage linguistique à d'autres activités culturelles pour nouer des relations avec l'environnement social, et plus encore, pour préparer à un emploi à l'extérieur de la maison avec, ensuite, une formation professionnelle. L'apprentissage linguistique est ici plus directement axé sur la participation à la vie sociale et professionnelle.

L'apprentissage linguistique et culturel en direction des femmes immigrées est particulièrement délicat, car il ne peut se contenter de reproduire les schémas académiques de l'enseignement général. Il est nécessaire de sortir des normes pédagogiques classiques, pour accompagner les cours de langue d'une connaissance plus vaste de la vie familiale, des problèmes de santé et d'hygiène, des usages sociaux et professionnels, ainsi que des institutions et des lois de la société de résidence.

Une interrogation subsiste, cependant, sur le «modèle d'intégration» qui risque d'être imposé à travers l'initiation à la langue et à la culture dominantes. Des expériences ont des effets plus néfastes que bénéfiques, lorsqu'elles culpabilisent les femmes ou les poussent à rompre les liens familiaux sans offrir la possibilité d'un choix réellement assumé. L'intégration n'est pas un processus de déculturation ni une forme d'impérialisme culturel; elle doit tendre à une plus grande liberté d'expression et à un large accès au Droit. Chez des femmes maintenues dans un statut d'incapacité, sous tutelle du père puis du mari, ou du moins dans un statut infériorisé, la maîtrise des outils d'expression du pays de résidence est une condition d'émancipation. Mais elle ne

saurait se transformer en instrument de reniement de la culture d'origine.

L'action culturelle sans modèle imposé

De nombreuses femmes immigrées disent leur désir de valoriser leur image et d'exprimer leur culture en dehors des clichés véhiculés dans la société d'accueil. Ainsi, l'expérience de groupes de théâtre, de chorales, de rédaction de journaux ou de participation à des émissions de télévision montrent une capacité de création qui établit la communication avec des milieux différents, contribuent à impliquer les femmes en leur donnant confiance en elles. La dimension esthétique est la plus gratifiante et la plus universelle. Les femmes immigrées y réussissent souvent de façon étonnante, par l'alliance harmonieuse de l'univers du symbolique et de la vie concrète.

Parallèlement, les actions organisées autour de la connaissance du patrimoine culturel du pays de résidence, produisent des effets stimulants : ce patrimoine est rendu non seulement accessible, mais il devient un patrimoine partagé. De telles expériences semblent répondre à un désir très vif de connaissance, que les femmes immigrées n'osent pas toujours formuler. La présentation de leur propre culture entre alors dans une relation de réciprocité avec celles des autres groupes composant la société d'accueil. La meilleure manière d'être reconnue, dans son histoire et avec sa mémoire, est certainement de pouvoir en parler avec ceux qui, à leur tour, font le même chemin et introduisent les cultures étrangères dans leur propre récit. Ce n'est pas le passé qui est commun, c'est la démarche qui se fait de concert.

La communication interculturelle est au centre des processus d'intégration. Mais elle ne peut, à elle seule, apaiser les conflits ni, surtout, combler les inégalités socio-économiques. Pour lutter contre toutes les formes d'exclusion, l'accès à un emploi est essentiel. Or, c'est en ce domaine que la condition des femmes immigrées est souvent proche de l'exclusion. Le bas niveau de qualification ou même l'absence de qualification sont des obstacles difficilement surmontables en période de chômage. Cela est particulièrement vrai pour les femmes les plus âgées. Toutefois, l'initiation à une activité professionnelle, même si elle ne débouche pas sur un emploi salarié, est déjà, en quelque sorte, une préparation à la formation des filles. Acquérir une certaine connaissance des contraintes du monde du travail, visiter des entreprises, permet de faire accepter l'idée même d'une activité professionnelle des femmes. Encore faut-il que, là encore, la pénibilité, le peu d'intérêt et la faible rémunération des activités proposées

ne mettent pas à néant les tentatives d'émancipation par le travail.

Les problèmes de santé, physique ou psychologique, des femmes immigrées ne sont pas indépendants de leur isolement social dans la société de résidence. Plusieurs projets présentés par des associations en montrent l'importance. Aux mauvaises conditions matérielles, qui retentissent sur le bien être des familles immigrées, aux conditions de logement dans des appartements insalubres ou exigus, aux conditions de travail difficiles des femmes employées comme domestiques ou dans des ateliers de confection, par exemple, s'ajoutent, dans certains pays une absence de protection sociale.

Le coût et le non-remboursement des frais médicaux s'opposent à toute amélioration durable de la condition des femmes. En Italie, des associations ont ouvert des permanences d'accueil et des consultations médicales qui reçoivent des milliers de patientes. Les consultations gynécologiques et de planning familial rencontrent certes des résistances culturelles, mais le travail d'information obtient des résultats remarquables. Plus que dans d'autres domaines, l'intervention de médiatrices issues du milieu est alors indispensable. De même, la formation des personnels de santé à l'interculturel s'avère une condition préalable à toute communication. Enfin, la nécessité d'associer les maris à l'information sur le planning familial est maintes fois soulignée. Plus généralement, le travail d'information des femmes passent par la discussion avec le conjoint, notamment pour éviter un refus brutal de la femme qui craint de heurter de front les prérogatives maritales.

La question de l'aide aux femmes âgées, enfin, apparaît particulièrement dramatique. De nombreuses associations insistent sur le devoir de prévenir des situations qui se révéleront bientôt de l'ordre de l'aide humanitaire. Les besoins médicaux, l'isolement et la détresse psychologique de ces femmes sont rarement pris en compte; or elles sont de plus en plus nombreuses à rester seules après un veuvage, un abandon, une répudiation ou une séparation. Qu'advient-il lorsqu'elles deviendront des personnes physiquement dépendantes ?

D'une façon plus générale, la majorité des projets et des réflexions présentées par le mouvement associatif met en avant le souci d'aider les femmes à construire leur propre identité. Or cela ne signifie pas la rupture d'avec la famille. Le milieu familial reste un lieu de soutien et de solidarité, même lorsqu'il y a des conflits. Les actions menées avec des jeunes filles fugueuses, par exemple, montrent combien il est important de rétablir le lien

familial, lorsque cela est possible. Le travail avec les femmes se fait le plus souvent avec l'ensemble de la famille, en associant les mères et les filles. La préservation de la communication entre les générations semble essentielle.

Toutefois, la conservation des relations avec la famille et le milieu d'origine doit se faire sur la base du volontariat. Certaines femmes veulent s'émanciper de leur communauté, qu'il s'agisse des exilées et réfugiées qui fuient la répression de régimes de dictature, ou de celles qui fuient les persécutions des milieux intégristes. On ne peut nier la violence de certains mouvements qui, au nom d'un fondamentalisme quelconque, portent actuellement atteinte à la vie ou à la dignité de nombreuses femmes dans leurs propres pays. Le respect des cultures s'entend dans un environnement démocratique, non pour couvrir les exactions dont sont victimes les personnes qui demandent refuge dans les pays européens pour protéger leur vie ou retrouver leur liberté.

Le choix des actions et des moyens

Le choix des personnes ou des groupes en direction desquels les actions sont menées fait l'objet de nombreuses discussions. Il s'agit non seulement d'établir des priorités mais aussi de déterminer des compétences. Certains projets sont délibérément centrés sur une communauté particulière ; d'autres préfèrent travailler avec des femmes d'origines diverses y compris des femmes ayant acquis la nationalité du pays d'accueil ou étant nées et ayant été scolarisées dans ce pays ; d'autres enfin s'attachent à une situation particulière, comme celle des femmes «clandestines» ou des femmes en rupture familiale. Souvent, le choix est dicté par les circonstances et l'urgence (situations de détresse, groupes particulièrement discriminés).Tous les mouvements associatifs déplorent le poids considérable des contraintes conjoncturelles sur les actions en faveur des femmes immigrées.

Un point important est notamment souligné : la difficulté d'atteindre les femmes isolées. Pour détruire le mur de l'enfermement ou de l'incommunicabilité, les associations font preuve d'une grande imagination : entretiens improvisés dans la rue ou sur les marchés, contacts pris par l'intermédiaire de l'école ou des centres de protection de la petite enfance, permanences d'accueil ouvertes tous les jours, numéro téléphonique permettant un contact anonyme... «L'invisibilité générale» des femmes immigrées conduit certaines femmes à être totalement ignorées de la société d'accueil et de l'environnement social, des institutions et des services publics.

Un second point est relevé par plusieurs associations : l'importance de l'implication des pères et des maris. Plusieurs actions sont organisées pour associer les hommes, leur expliquer le but poursuivi et vaincre leurs réticences. Ce sont généralement les interventions qui réussissent le mieux ou du moins qui se font « en douceur » et le plus durablement. Les associations de femmes immigrées se défendent souvent de l'accusation de non-mixité : celle-ci n'est pas une position de principe, mais la réponse à une situation imposée. Parce que la répartition des rôles sexuels est cardinale dans les sociétés traditionnelles et que les difficultés de communication avec la société d'accueil sont difficiles à vaincre, pour les femmes immigrées les rencontres « entre femmes » sont une première étape pour accéder à la prise de parole. Une fois la parole conquise, la coopération avec les familles, notamment avec les pères et les époux, s'avère fructueuse.

Parallèlement, les associations s'interrogent sur les lieux qu'il convient de privilégier pour rencontrer les femmes, pour leur proposer des formations et des enseignements. Tous les témoignages insistent sur les conditions matérielles d'accueil, sur la proximité et sur la taille « familiale » des locaux « l'accueil n'est pas un vain mot ; les femmes doivent pouvoir surmonter leur gêne et se sentir en confiance, comme avec des amies ». Mais, inévitablement, la qualité de l'accueil renvoie à la question des moyens mis à la disposition des organismes travaillant avec les femmes immigrées.

Les associations diffèrent sensiblement selon leurs capacités financières. Les unes bénéficient de subventions de l'État et des collectivités publiques locales ; d'autres sont portées par le bénévolat et des associations caritatives. Mais nombre d'expériences, et cela malgré leurs succès, ne peuvent être poursuivies parce qu'elles arrivent à la fin de l'aide allouée. Le manque de continuité met souvent en péril des interventions originales et efficaces. Or l'intégration est, précisément, une dynamique à long terme, qui risque, si elle est interrompue faute de subventions, de conduire aux plus grandes déceptions. Les actions restent trop souvent ponctuelles, financées comme des expériences « pilotes » ou de prestige.

Les projets ont certes pour vocation de s'arrêter lorsque le but est atteint et l'action auprès des femmes immigrées est fondée sur la responsabilisation, non sur l'assistanat. Mais la fin d'un projet arbitrairement déterminée par le manque de moyens matériels a

des effets particulièrement démobilisateurs auprès de personnes dont l'effort initial est considérable. L'investissement en temps et en courage pour des femmes qui acceptent de quitter leur foyer pour suivre une formation n'est en rien comparable à celui déployé dans les stages professionnels destinées à un public scolarisé et expérimenté, déjà familier du monde de l'entreprise.

La nécessité de construire l'intégration dans le temps, et en particulier en prenant appui sur l'expérience de femmes qui ont suivi le même itinéraire, en tirant la leçon de leurs échecs, devrait conduire à des programmations étalées sur des périodes relativement longues. Les aides sont fréquemment accordées sous la condition de résultats immédiats, difficiles à obtenir dans ce domaine du travail social et de l'action culturelle. L'apprentissage de l'autonomie personnelle signifie un autre type d'implication que l'assistance à une formation pour trouver un emploi. Cela suppose également que les pouvoirs publics associent les femmes immigrées elles-mêmes, par des concertations et par le partenariat, à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques. Si les femmes immigrées demandent à sortir de l'ombre, c'est pour être entendues dans les débats et pour pouvoir participer aux décisions, non pour ajouter à leurs activités. La conception même de l'intégration gagnerait à se nourrir de leurs idées, rarement prises en considération par les décideurs.

Les femmes immigrées dans la cité

Les pouvoirs publics ont envisagé le rôle des femmes immigrées en tant que filles ou épouses de travailleurs immigrés. Ils ont défini leur statut juridique en fonction du statut parental ou matrimonial. Parallèlement à ce «statut dépendant», les actions pour l'insertion des femmes immigrées sont fréquemment liées à des représentations «passéistes», celles de femmes «gardiennes de la cohésion familiale et de la culture d'origine». Les femmes immigrées vivent par procuration. Elles ont certes commencé à être reconnues en tant qu'initiatrices de la réussite scolaire de leurs enfants, notamment de leurs filles, mais dit-on par leurs encouragements moraux plus que par leurs savoir-faire ou leurs compétences. Cette vision en négatif inspire des projets souvent très modestes dans leurs objectifs.

De nombreuses mesures ont ainsi été limitées à quelques cours d'alphabétisation et à des apprentissages concernant les tâches domestiques ou l'artisanat traditionnel. N'est-on pas allé jusqu'à financer des cours de cuisine traditionnelle pour des femmes qui

auraient pu en être les professeurs ! La tentation d'«ethniser» est courante dans les milieux de l'immigration; plus encore lorsqu'il s'agit de travailler avec des femmes. Or, ce qui peut se concevoir pour les primo-arrivantes, particulièrement démunies dans la société d'accueil, comme ce fut le cas pour les femmes venues dans le cadre du regroupement familial durant les années 1970-80, ne semble guère adapté, aujourd'hui, pour les femmes installées depuis plusieurs années dans la société de résidence, les jeunes filles nées ou scolarisées dans le pays de résidence, les femmes chefs de famille, les militantes politiques et les réfugiées, celles qui ont déjà une formation et des activités professionnelles ou qui poursuivent des études.

Face à la diversité des situations que connaissent les femmes immigrées, et à des revendications de plus en plus fortes pour sortir de la condition traditionnelle, parfois au prix de ruptures douloureuses, il apparaît nécessaire de mieux préciser :

- la nature et les modalités de l'immigration qui les a conduites dans tel pays d'accueil
- leur condition juridique au regard de l'État de résidence, notamment s'il y a eu arrivée dans un cadre légal ou, au contraire, clandestinité, si le séjour est à titre individuel ou au titre du regroupement familial, en tant qu'immigrée ou personne sollicitant l'asile politique
- leur situation matrimoniale et parentale
- leur place dans les générations (primo-arrivantes ou deuxième génération)
- leur origine socioculturelle
- leur parcours familial et socioprofessionnel depuis leur arrivée ou leur naissance dans le pays d'accueil

Dans cette perspective dynamique, il devient alors possible, et avec quelque pertinence, de :

- repérer les lieux, les entreprises et les institutions où apparaissent les femmes immigrées
- faire l'analyse de leur condition sociale et culturelle au regard des contraintes de leur statut juridique initial
- différencier les facteurs culturels des conditions matérielles et du milieu social de référence
- étudier autant les ruptures que les continuités dans les comportements observés

Les analyses portant sur les femmes immigrées oublient fréquemment les données contextuelles et les circonstances de l'émigration/immigration pour se centrer sur des traits culturels grossièrement tracés. Le phénomène des générations et le milieu socio-économique sont, cependant, tout aussi déterminants. De nombreuses femmes immigrées critiquent les «discours» qui sont tenus à leur sujet lorsque, précisément, ils minimisent ces données socio-économiques essentielles. Prenons trois exemples caractéristiques :

- pour mesurer la réussite scolaire ou professionnelle de jeunes filles d'origine immigrée, la comparaison avec un échantillon de jeunes issus d'un milieu social comparable est indispensable, sous peine d'expliquer par la seule «culture d'origine», entendue comme une entité globale, ce qui tient en réalité à des conditions sociales.
- lorsqu'il s'agit d'analyser les pratiques religieuses et culturelles, l'interprétation risque de confondre ce qui est de l'ordre de la croyance populaire, observable également dans certains milieux la société d'accueil, avec les valeurs fondamentales de la religion dont elles se prévalent. L'Islam, notamment, est souvent confondu avec des pratiques que les théologiens de l'Islam ne reconnaissent pas, comme le port du voile, ou avec des pratiques que des courants intégristes minoritaires exploitent à leur profit.
- les interprétations sur le taux de fécondité des femmes immigrées ont tendance, de façon simpliste, à réduire à un ou deux facteurs explicatifs ce que les études de terrain, plus qualitatives, permettent de nuancer. L'échec de certaines politiques d'insertion vient précisément de l'ignorance de cette complexité des interrelations, parfois des contradictions observées.

Les données socio-démographiques et juridiques de cadrage sont donc nécessaires mais non suffisantes. Les interprétations culturalistes sont importantes, mais à relativiser. En revanche, la parole des femmes immigrées doit être, le plus souvent possible, restituée dans son authenticité. Les femmes immigrées prouvent de plus en plus qu'elles savent exprimer leurs difficultés et leurs revendications, lorsqu'elles prennent une part active dans la vie publique.

L'essor du mouvement associatif

L'essor du mouvement associatif féminin est particulièrement remarquable dans les milieux de l'immigration. L'entrée dans la vie publique par le canal associatif permet d'affronter solidairement les discriminations mais aussi de vaincre la méfiance voire l'hostilité des compatriotes, des pères, des grands frères ou des maris. Les témoignages racontent les difficultés rencontrées, et leurs effets cumulatifs particulièrement dissuasifs. Ainsi, il est particulièrement instructif de dresser l'emploi du temps d'une femme immigrée, mère de plusieurs enfants, astreinte à des tâches ménagères nombreuses, exerçant une activité professionnelle et participant à la vie d'une association. A la surcharge de travaux divers, s'ajoutent les «stratégies» quotidiennes pour éviter que les activités extérieures à la maison ne soient l'occasion de conflits. L'énergie déployée par les femmes immigrées est alors exemplaire; elle renverse les stéréotypes «passéistes» et les représentations paternalistes qui font des femmes immigrées des personnes «confinées dans l'espace intérieur de la maison», «incapables d'initiatives et de décisions».

La participation des femmes immigrées à la vie de la Cité recouvre des modalités d'action très différenciées. Pour mieux les caractériser, il conviendrait d'en dresser la liste en posant une ensemble de critères:

- les secteurs de la vie sociale, économique ou culturelle, comme par exemple, les associations de quartier ou de parents d'élèves, mais aussi les groupes de théâtre, les groupes de prévention de la toxicomanie, les mouvements anti-racistes, dans lesquels interviennent les associations ;
- la nature et l'objet du mouvement associatif: «ethnique», «religieux, à but charitable ou social, à «coloration «politique»;
- la composition des associations: «mixtes» ou seulement féminines;
- les caractéristiques socio-économiques et les classes d'âge des adhérentes et des dirigeantes de l'association ?
- les relations avec les pouvoirs publics (subventions, mise à la disposition de locaux, de moyens matériels ou de diffusion...)

Outre ces précisions sur le mouvement associatif, d'autres informations permettraient de mieux cerner le rôle des femmes immigrées. Très peu d'études portent sur leur activité syndicale, par exemple. Est-ce par absence de représentation et de participation syndicales ou par méconnaissance d'une réalité nouvelle ? La question mérite d'autant plus l'attention qu'elle permettrait de faire la comparaison avec la richesse des activités associatives. Le plus souvent, l'interrogation n'est même pas soulevée.

De même, certaines femmes immigrées se présentent désormais à des élections locales et, lorsqu'elles ont acquis la nationalité du pays de résidence, à des élections nationales et européennes. En France, les femmes immigrées devenues françaises exercent ces fonctions y compris en conservant leur double-nationalité. Ce phénomène de la participation politique ne semble pas avoir été très étudié au regard de la participation des femmes, alors qu'il peut avoir un effet de valorisation considérable des femmes d'origine étrangère à la fois dans les représentations de l'opinion publique et dans les milieux de l'immigration.

L'entrée dans la nationalité du pays de résidence

Dans la mesure des données disponibles, il serait significatif de dresser un bilan du nombre de femmes immigrées ayant changé de statut national. Des réformes récentes du droit de la nationalité dans plusieurs pays du Conseil de l'Europe ont facilité l'accès à la nationalité du pays de résidence; d'autres restent très restrictifs. Si l'on considère que l'entrée dans la communauté nationale du pays de résidence est la phase ultime de l'intégration et la preuve d'une installation définitive, certaines données peuvent être particulièrement éclairantes :

- le nombre et les caractéristiques socio-démographiques, culturelles, économiques ou professionnelles des femmes d'origine étrangère acquérant la nationalité du pays d'accueil
- les procédures utilisées (acquisition par le droit du sol, option à la majorité ou «manifestation de volonté», acquisition après mariage avec un national, naturalisation ..)
- le nombre de mariages «mixtes», c'est-à-dire d'unions entre un étranger et un national

En France, près de 51% des personnes postulant à la naturalisation sont des femmes étrangères, contre environ 40% dans la population générale. Elles viennent principalement du Maroc, de l'Algérie et de Tunisie. Les femmes turques se présentent également de plus en plus nombreuses, en quatrième position, pour l'obtention de la nationalité française. Or, pour le tiers d'entre elles, le niveau de scolarisation est nul ou à peine celui de l'instruction primaire, et le niveau de revenu, inférieur au salaire minimum. La démarche de ces femmes nées en Afrique du nord ou en Turquie témoigne d'une volonté, exprimée dans des entretiens d'enquête et parfois dans les dossiers de

naturalisation, de passer à un système juridique démocratique, qui garantisse l'égalité des droits avec les hommes et un statut laïque.

La question de la double nationalité qui est l'objet de débats dans plusieurs pays européens, notamment en Allemagne, mériterait à son tour une plus grande attention. Le fait que certains droits religieux posent des interdits de mariage mixte et considèrent la renonciation à la nationalité d'origine comme un reniement ou une abjuration, a-t-il une influence ? Dans un pays comme la France, on compte plus de deux millions de personnes ayant à la fois la nationalité française et une des nationalités des trois pays du Maghreb. Comment les femmes perçoivent-elles leur double nationalité ? Les erreurs d'interprétation sur le droit complexe de la double-nationalité sont fréquentes et les revendications contradictoires. Ainsi, une association de «double-nationaux contre la double-nationalité» s'est-elle récemment créée, en France, pour dénoncer les répercussions négatives de ce statut ambivalent, lorsque les personnes concernées retournent, même momentanément, dans leur pays d'origine - elles perdent alors la protection diplomatique de l'autre pays, en application des règles du droit international privé(6). Les interrogations sont nombreuses et rarement étudiées dans leur ampleur, malgré les conséquences de la détermination de la nationalité sur l'ensemble de la vie familiale, sociale et publique des personnes..

L'émergence des femmes immigrées au plan européen :

Certaines femmes d'origine immigrée, devenues des nationales d'un pays de l'Union, ont des fonctions électives ou représentatives dans des instances européennes. Quelques unes ont été élues sur des listes de candidature au Parlement européen. Quelle est leur image dans les milieux de femmes immigrées et de l'immigration en général, dans l'opinion publique nationale? On sait que madame Tjida Tazdait, née dans la banlieue lyonnaise et responsable de l'Association des jeunes Beurs de Lyon (JALB) a siégé pendant la dernière législature sous la bannière des Verts au Parlement de Strasbourg. Cette entrée sur la scène internationale, par la naissance dans une banlieue française, est symbolique de l'arrivée de femmes de la deuxième génération dans l'espace européen en se saisissant des instruments politiques..

Des femmes immigrées militent aussi dans des associations regroupées au niveau européen, notamment des femmes venues de l'Afrique sub-saharienne et qui ont particulièrement investi le champ de l'action européenne. Un bilan de cette participation

et une réflexion sur la nature ou sur les formes d'action dans la vie publique, une analyse des changements socio-politiques qu'elles induisent, contrebalancerait

utilement les représentations centrées sur le rôle traditionnel des femmes immigrées. L'Europe est devenue une occasion nouvelle d'expression et de revendication.

Un proverbe chinois proclame que les «femmes sont la moitié du ciel». Même lorsque leur nombre n'atteint pas encore la parité dans l'immigration, celles qui ont traversé les mers et les continents pour se faire reconnaître dans les sociétés européennes ne sont plus ces femmes soumises et invisibles, que les autorités ont eu tendance à laisser à l'arrière plan. Elles expriment par leurs activités associatives, par leurs revendications politiques, ou, plus modestement, par leur courage quotidien dans la vie familiale et professionnelle, une autre façon de concevoir l'intégration : elles mettent au centre de l'action la dignité des personnes et le refus des discriminations. Lorsque le Conseil de l'Europe a permis de faire entendre leurs voix, il a révélé la diversité des expériences et l'originalité des projets qui furent présentés. C'est au lecteur, maintenant, de porter son attention, au delà des clichés, à des textes authentiques dont les femmes sont leurs propres auteurs.

DESCRIPTION DES PROJETS

EL ELE
PROGRAMME D'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE POUR LES
FEMMES ET LES JEUNES FILLES IMMIGREES
Steinfurt, Allemagne

Contexte et historique du projet

El Ele, projet du Verein für soziale Dienste (Association des services sociaux), affilié à l'Eglise protestante, compte parmi les projets à vocation sociale, tels que la formation professionnelle des adolescents au chômage. L'organisation est située dans la ville de Steinfurt en zone rurale, à 30 km environ de Münster. Steinfurt compte 32 000 habitants, dont 5,4% d'origine étrangère. Il y a quelque 800 étrangers de nationalité turque à Steinfurt.

C'est en 1988 que notre organisation a commencé à travailler avec des immigrés à Steinfurt. Ce travail avait pour objectif d'aider l'ensemble des immigrants, hommes et femmes, à résoudre toutes sortes de problèmes administratifs, personnels, sociaux, juridiques et éducatifs.

Au bout d'un certain temps, nous nous sommes aperçus que les femmes en particulier avaient beaucoup de problèmes, le principal étant de trouver un emploi. Nous avons alors conçu un projet tout particulièrement destiné à aider ces femmes, parce que l'une des étapes les plus décisives de leur intégration dans la société allemande était de trouver un travail.

Le projet fonctionne depuis 1992, la demande de financement adressée au Bundesministerium für Arbeit und Sozialordnung (ministère du Travail et des Affaires sociales du gouvernement fédéral allemand) ayant été agréée. Ce projet s'appelle El Ele, ce qui, en turc, signifie «la main dans la main».

Les deux premières années, le projet était implanté à Steinfurt, avec un directeur et quelques enseignants à temps partiel. Puis en janvier 1994, des cours dans trois autres agglomérations de la région de Münster ont été proposés. Cette expansion nous a

permis d'obtenir le financement d'un deuxième poste de directeur à plein temps et de plusieurs autres salariés à temps partiel.

Quelles femmes suivent les cours ?

Notre objectif était et reste d'attirer toutes les femmes originaires des pays qui ont fourni de la main-d'œuvre étrangère par le passé. Mais en fait, comme la plupart des immigrés de Münster et de la région sont turcs, ce sont surtout des femmes turques qui suivent nos cours. Certaines de nos clientes sont des travailleuses immigrées de la première génération. La plupart cependant appartiennent à la seconde génération. C'est un groupe que l'on peut diviser en trois catégories: celles qui ont émigré en Allemagne lorsqu'elles étaient enfants dans les années 70, après l'arrivée de leurs parents; celles qui sont nées en Allemagne; celles qui sont venues en Allemagne uniquement pour se marier avec un Turc et qui sont restées avec leur époux et leur famille. Chaque groupe a des besoins professionnels et éducatifs différents.

Comment faisons-nous connaître nos cours?

Au début, les femmes ont afflué à ces centres pour y suivre des cours d'allemand et y demander divers renseignements. A cette occasion, elles ont découvert l'existence du projet. Un programme de visite à domicile a été lancé, avec le concours d'une femme turque qui a servi d'interprète et a facilité la prise de contact.

Avant le début d'un cours, une visite est rendue à presque toutes les participantes potentielles, afin d'examiner leurs besoins, leurs attentes et ce qu'elles aimeraient apprendre et faire dans le cadre du projet.

Les imams et les associations de la communauté turque sont également contactés. Une fois que la plupart des familles de la ville ainsi que la presse et la station de radio turque sont informés des objectifs du projet, toutes les femmes intéressées sont invitées à assister à une réunion.

Quels sont les trois cours d'orientation professionnelle proposés?

a. *Orientation professionnelle des femmes sans emploi*

Le programme d'orientation professionnelle destiné aux femmes comporte 132 heures de cours. Les cours ont lieu deux fois par semaine, chaque cours rassemble une dizaine de participantes dont le niveau d'instruction et les antécédents professionnels sont divers. L'objectif de ce cours est de leur donner une confiance en elles, que souvent elles ne possèdent pas. Il y a à cela plusieurs raisons, dont la répartition des rôles dans la société: ce sont les femmes qui ont la charge de toutes les tâches domestiques, tandis que les hommes ont à faire au monde extérieur; de plus, les femmes ont de la peine à s'exprimer en allemand.

Le cours a sept grandes caractéristiques:

- La situation de famille et la situation professionnelle des femmes sont discutées et décrites à travers diverses activités;
- Les femmes peuvent consulter une abondante documentation sur de nombreux métiers. En outre, des femmes occupant des emplois susceptibles d'intéresser nos élèves sont régulièrement invitées à présenter leurs métiers devant nos classes;
- Les classes se rendent sur différents lieux de travail;
- On apprend aux élèves à rédiger une demande d'emploi et un curriculum vitae. On les prépare aussi aux entretiens d'embauche, en organisant des jeux de rôle et d'autres activités du même genre.
- Nous diffusons des informations sur diverses institutions allemandes – écoles, agence pour l'emploi, caisses de retraite – et sur les changements dans la législation applicable aux étrangers résidant en Allemagne.
- Les femmes apprennent à remplir toutes seules différents types de formulaires.
- Nous essayons d'améliorer leur connaissance de l'allemand en donnant nos cours uniquement en allemand, mais avec des monitrices turques bilingues qui aident les femmes en cas de difficultés.

b. *Orientation professionnelle pour les femmes employées sans formation ou qualification professionnelle*

Une forte proportion des femmes qui participent au projet ont un emploi saisonnier ou à temps partiel, tel que femme de ménage ou ouvrière en usine. Leurs employeurs ne leur assurent aucune couverture sociale. Les autres femmes qui travaillent le font à plein temps, essentiellement dans des usines textiles ou de traitement de la viande, ou encore dans des sociétés de nettoyage. En général leurs conditions de travail sont médiocres.

Le cours comporte 36 leçons. L'objectif est d'aider les femmes à acquérir les qualifications requises pour des emplois mieux rémunérés assortis de meilleures conditions de travail et d'avantages sociaux. Au début du cours, nous faisons une analyse des besoins des élèves et nous élaborons le programme de travail en conséquence. Pour cette analyse des besoins, nous utilisons une technique dont nous avons pu constater l'efficacité, celle du collage: on distribue aux femmes une grande feuille de papier, des magazines, une paire de ciseaux et de la colle et on leur demande de faire un collage représentant leur vie dans cinq ans. Ce travail de collage leur procure une occasion unique d'exprimer leurs rêves et leurs aspirations.

Une fois cette analyse terminée, nous essayons de répondre aux besoins de chacune. Parfois, il suffit d'alerter le comité d'entreprise de l'usine pour que leurs conditions de travail soient améliorées. Avec certains groupes, nous nous rendons au centre d'information de l'Agence nationale pour l'emploi où nous demandons à un responsable de présenter aux femmes l'éventail des possibilités et de répondre à toutes leurs questions éventuelles. Comme les femmes sans emploi, nous les emmenons sur différents lieux de travail. Ces séances d'information occupent environ la moitié des heures de cours. Le reste est consacré à l'acquisition de diverses techniques à finalité professionnelle dont les femmes auront besoin pour trouver un emploi en Allemagne. Ainsi on leur donne des renseignements sur les cours d'allemand dans leur quartier, sur les institutions d'éducation et de formation et sur divers programmes de recyclage. Elles apprennent aussi les techniques relatives aux entretiens d'embauche, à remplir des formulaires, à rédiger leur curriculum vitae et à passer leur permis de conduire allemand.

Il existe un service de garderie là où les cours sont dispensés, ce qui permet à un nombre accru de femmes de suivre cet enseignement.

c. *Cours d'orientation professionnelle pour les jeunes femmes et jeunes filles étrangères (de 16 à 20 ans)*

Aucune des élèves de ce programme ne possède une formation professionnelle quelconque, et certaines n'ont aucun diplôme. La plupart sont nées en Allemagne ou elles y ont immigrées alors qu'elles étaient encore enfant. Ces cours sont organisés uniquement pour des jeunes filles et jeunes femmes étrangères, afin de leur permettre d'imaginer leur avenir et d'explorer la thématique multi-culturelle de jeunes femmes turques vivant en Allemagne. La communication est facilitée par le fait que l'enseignement est assuré par deux professeurs, l'une allemande et l'autre turque mais bilingue.

Quand les jeunes femmes commencent à suivre le cours, on leur demande quels sont les métiers qui les intéressent. Nous avons pu constater qu'il y a une dizaine de métiers pour lesquels elles aimeraient être formées. Les plus fréquemment cités sont: coiffeuse, vendeuse, secrétaire médicale et couturière. Nous leur signalons qu'il existe, en dehors des métiers qu'elles envisagent le plus souvent, d'autres emplois possibles, qui pourraient leur assurer un meilleur salaire, la couverture sociale et la sécurité de l'emploi.

Elles font aussi des jeux de rôles et participent à des débats dirigés par le professeur turc de l'équipe pédagogique. Nous avons également mis au point un exercice de relaxation pendant lequel nous demandons aux jeunes femmes d'imaginer où et comment elles aimeraient vivre dans dix ans. Souvent on constate que leur idée première sur leurs activités futures avait évolué. Les jeunes filles font elles-mêmes un exposé accompagné de diapositives sur certains métiers qui les intéressent.

Les jeunes filles et jeunes femmes vont aussi observer différents métiers dans leur pratique quotidienne. Elles visitent des bureaux dans des banques, des hôpitaux, des commissariats de police etc. On les emmène aussi dans des lycées d'enseignement professionnel, où elles voient ce qu'est concrètement le travail du menuisier ou de l'électricien. Elles visitent également le centre d'information de l'Agence nationale pour l'emploi où elles peuvent se renseigner sur le métier qui les intéresse. Comme aux autres élèves, nous leur apprenons ce que tout demandeur d'emploi doit savoir - comment se comporter lors d'un entretien d'embauche, comment remplir un formulaire, etc. A la fin du cours, les responsables cherchent un cours de formation pratique approprié à chaque élève.

Autres aspects du projet

a. *Groupes de rencontres internationales*

Des femmes immigrées, originaires principalement de Turquie, d'ex-Yougoslavie ou du Liban, se réunissent toutes les semaines avec des Allemandes, afin de lier connaissance, d'échanger des informations en vue d'approfondir la compréhension mutuelle. Ensemble, les femmes font de la cuisine, visitent des musées et d'autres lieux culturels, et assistent à des conférences organisées au centre sur des sujets qui les intéressent.

b. *Cours de week-end pour les familles turques*

Nous organisons des cours durant le week-end à l'extérieur de Steinfurt, Gronau et Ahaus pour des groupes de 10 à 12 familles turques. L'objectif de ces cours, donnés en turc, est d'offrir à tous les membres de la famille l'occasion de discuter de problèmes interculturels quotidiens les touchant dans leurs efforts pour s'intégrer dans la société allemande.

c. *Activités interculturelles*

Des activités sont organisées pour célébrer des fêtes religieuses musulmanes (par exemple le ramadan), la Journée internationale de la femme et une semaine interculturelle.

d. *Cours de couture*

Plusieurs cours de couture sont organisés dans le cadre du projet. Ces cours sont aussi l'occasion pour les élèves de lier connaissance et d'échanger des informations.

e. *Conseils*

Il existe un besoin certain en matière de conseil. Si aucun effort n'est fait pour aider les femmes à résoudre leurs problèmes personnels, les cours d'orientation professionnelle ne pourront être fructueux. Souvent, des femmes qui ne participent pas au programme d'orientation professionnelle viennent également pour être conseillées. Les principaux problèmes qu'elles relèvent sont l'emploi et la formation professionnelle. Mais elles viennent aussi pour des problèmes de logement, d'endettement, de grossesse non désirée et de conflits de génération.

f. *Constitution de réseaux*

Nous collaborons avec divers organismes et projets. Une réunion est tenue tous les mois à laquelle participent les représentants des services chargés de la condition féminine au sein de la municipalité, des groupes de femmes dépendant d'organisations confessionnelles et des centres d'assistance pour les femmes.

Conclusion

Jusqu'à présent, environ 160 jeunes femmes et jeunes filles ont fréquenté nos cours d'orientation professionnelle. Environ 150 femmes et jeunes filles ont participé aux groupes de rencontres internationales et aux cours de couture. Le programme a été un succès, puisqu'il a attiré un grand nombre de femmes. Au cours de la première année d'existence du projet, certaines femmes ont trouvé un emploi, la plupart du temps comme vendeuse dans un magasin, mais aussi en usine. Plusieurs femmes ont également fréquenté des cours de formation qui leur ont donné une qualification professionnelle. Les femmes sont encouragées à passer leur permis de conduire afin de pouvoir travailler à plus grande distance de leur domicile. Grâce à nos efforts, 6 femmes au total ont trouvé un emploi à Münster.

Depuis 1993, l'Allemagne connaît une récession économique. Beaucoup de personnes se retrouvent ainsi au chômage, surtout les femmes immigrées, et en particulier celles qui travaillent dans l'industrie textile. La plupart des entreprises veulent des salariés à temps partiel sans contrat de travail, ce qui signifie pour les travailleurs l'absence d'assurance maladie, de congé maladie et d'autres prestations sociales du même ordre.

Il est donc aujourd'hui plus important que jamais d'inciter les femmes immigrées à améliorer leurs qualifications professionnelles. Mais la tâche est difficile car beaucoup d'entre elles sont aigries et ont abandonné tout espoir de trouver un travail.

Le financement public du projet cessera le 31 décembre 1994 et jusqu'à présent aucune nouvelle source de financement n'a été trouvée. Cela signifie que le projet ne se poursuivra pas sous sa forme actuelle ultérieurement. Il est prévu de lancer, courant

1995, un autre projet visant la formation des femmes turques au travail d'aide ménagère pour les personnes âgées.

Barbara Schonschor et Bedia Ugurlu

**PROGETTO DONNA:
PROJET DE SANTE POUR LES FEMMES IMMIGREES
ET CAMPAGNE D'INFORMATION SUR
LES METHODES CONTRACEPTIVES
PERMETTANT D'EVITER LES AVORTEMENTS
NAGA, Milan, Italie**

La situation sanitaire des immigrés

En Italie, un grand nombre d'immigrés ne peuvent bénéficier des services de santé du secteur public du fait de l'absence d'un statut juridique en matière de résidence. De 15 à 25% des immigrés sont en situation irrégulière, d'autres (environ 25%) ne le sont pas, mais n'ont pas d'attestation de domicile. Au premier groupe appartiennent les immigrés clandestins, les parents (femmes et enfants) qui ne parviennent pas à obtenir l'autorisation de regroupement familial et les réfugiés ayant demandé l'asile politique.

La couverture sociale gratuite des immigrés au chômage n'est pas automatique, mais doit être reconduite chaque année par décret spécial. Pour se faire soigner, les immigrés ne peuvent compter que sur les associations bénévoles ou sur les hôpitaux en cas d'urgence ou d'accouchement, encore que les règlements diffèrent selon les régions.

D'autres facteurs comme les obstacles linguistiques, les traditions culturelles et sociales empêchent les immigrés d'avoir pleinement accès aux soins médicaux.

L'expérience de la NAGA

La NAGA, *Associazione Volontaria Assistenza Socio Sanitaria Stranieri e Nomandi* cherche, comme les organisations de même type dans d'autres villes d'Italie, à améliorer la situation sanitaire des immigrés. Cette association bénévole, créée en 1987, a pour but d'encourager, sur le plan humain et social, l'organisation d'une aide sociale en faveur des étrangers et des Roms. Elle considère que la santé est un droit inaliénable qui doit être garanti à chaque individu, quelle que soit sa race, sa religion, ses croyances et sa situation juridique. La NAGA s'efforce d'apporter une aide médicale aux Roms et aux

immigrés exclus des services de santé du secteur public pour des raisons juridiques, économiques et culturelles. Il ne s'agit pas de résoudre tous les problèmes ou de pallier les déficiences des pouvoirs publics. Les services de la NAGA permettent au contraire de donner une voix politique et une dignité à des gens qui ne sont pas pris en considération par l'Etat.

Les activités de l'association se déploient dans plusieurs directions : santé et action sociale, recherche, formation, information, sensibilisation aux droits des immigrés.

La NAGA compte actuellement une centaine de bénévoles, tant italiens qu'étrangers. Elle vit des dons de particuliers et d'organismes qui soutiennent ses objectifs, mais également de ses activités de recherche et de formation.

Les activités de l'association sont diversifiées; elles englobent l'accueil des étrangers, les premiers soins et le traitement médical spécialisé, les interventions thérapeutiques et diagnostiques, l'action dans les camps de Roms, la recherche, la formation des immigrés et du personnel socio-sanitaire et la prise en charge des étrangers placés en détention.

L'activité de la NAGA consiste essentiellement à rencontrer et à interroger les patients. Tous ses membres participent à cette tâche. L'accueil des patients permet également de discerner le type de service à mettre en oeuvre. Après l'accueil et un entretien préliminaire, on établit pour chaque patient un dossier médical dans lequel sont consignées toutes les informations sociales et médicales le concernant. La secrétaire médicale adresse alors le patient aux services disponibles.

Pendant les heures d'ouverture du Centre, une permanence est généralement assurée par deux omnipraticiens. A certaines heures, on peut également y trouver les spécialistes suivants: gynécologues, pédiatres, orthopédistes, urologues, cardiologues, dermatologues, chirurgiens (pour des interventions banales), neurologues, psychologues, psychiatres et infirmières. En dehors de la NAGA, un réseau de bénévoles spécialisés assure l'assistance requise par des situations plus délicates - cas psychiatrique ou problème dentaire, par exemple.

L'association ne travaille que dans le secteur socio-sanitaire. Si le problème qui lui est soumis relève d'autres domaines (logement, questions administratives et juridiques, emplois, etc.), elle aiguille le demandeur sur les organismes qui pourront l'aider plus

efficacement. Il existe, en effet, à Milan un certain nombre d'associations qui ont fini par se spécialiser: CESIL pour les questions administratives et juridiques, *Segreteria degli esteri* pour les problèmes de logement et d'emploi, *Villa Amantea* et ASGI pour l'assistance juridique, etc. Sans former à proprement parler un réseau formel et officiel, ces associations ont créé une sorte de système d'entraide pour résoudre certains problèmes et s'occuper des diverses difficultés auxquelles sont généralement confrontés les immigrés.

Progetto Donna

«Progetto Donna» est un projet conçu par la NAGA pour informer et conseiller les immigrées sur les questions de la grossesse, de l'avortement et de la contraception.

Les principaux problèmes de santé invoqués au Centre NAGA lors des consultations concernent la grossesse ou le système génital féminin. Le Centre suit les femmes enceintes et s'occupe aussi d'interruptions volontaires de grossesse et de contraception. Les principales affections traitées sont les vaginites et les désordres du cycle menstruel (aménorrhée, règles irrégulières, douleurs menstruelles).

Certaines femmes présentent aussi des troubles respiratoires, digestifs et ostéo-musculaires induits par divers facteurs: changement d'habitudes alimentaires, précarité socio-économique, stress de l'adaptation à un nouveau pays.

D'après les données disponibles concernant le rapport entre le nombre d'IVG et le taux de natalité, les immigrées ont, beaucoup plus que les Italiennes, recours aux interruptions volontaires de grossesse, et elles les utilisent comme moyen de contraception. Le nombre croissant d'immigrées africaines, et notamment somaliennes, augmente les cas de mutilations sexuelles et des complications qui en résultent.

Plusieurs programmes pour tenter de remédier aux différents problèmes constatés ont été mis sur pied:

- Prévention de l'avortement grâce à des campagnes d'information sur les différentes méthodes contraceptives.
- Information sur les maladies sexuellement transmissibles et le Sida.

- Sensibilisation pour réduire le nombre de mutilations sexuelles.

Le premier programme est axé sur la recherche et l'action concrète: il s'agit de faire baisser le taux d'avortements tout en respectant les valeurs attachées à la maternité et aux familles nombreuses dans certaines cultures. Nous avons pu mener à bien les différentes phases de ce projet grâce à une subvention des Communautés européennes.

La première phase du projet était un travail de recherche. Nous avons essayé de cerner toutes les idées fausses et les préjugés individuels et/ou collectifs, la conception, l'utilisation et les effets des méthodes contraceptives dans les différentes cultures et dans le contexte social de l'immigration. Nous pouvons, à partir de ces données et des faits d'expérience réunis, produire du matériel utile et élaborer des stratégies d'intervention.

L'étape suivante consistait à encourager le dialogue entre les professionnels de la santé étrangers et le personnel des services locaux de planning familial. C'est dans ce but que nous avons invité une gynécologue tunisienne à passer une semaine au Centre NAGA.

Parallèlement, nous avons créé un service d'information et de distribution gratuite de moyens contraceptifs. Nous avons fait appel à une obstétricienne et à des intermédiaires originaires de différents pays et bien informées sur la question. Le service est entièrement gratuit et toutes les femmes peuvent en bénéficier.

Ce service intervient également après les avortements ou les accouchements. Un gynécologue présente aux femmes concernées les différentes options disponibles. Nous informons régulièrement les immigrées qui nous rendent visite de l'existence de ce service spécifique et nous le mentionnons quand nous prenons des renseignements sur les patientes avant les consultations.

La formation

Le but de cette formation est d'aider les immigrées à gérer leur santé et à vivre au sein de la société italienne. En Italie, on considère uniquement les immigrés comme des gens qui viennent avec des besoins, sans voir ce que leur présence peut apporter

d'enrichissant à la société italienne. La présence active de bénévoles étrangers au sein de la NAGA représente un premier signe pour un échange mutuel et un élément de formation réciproque. Grâce à l'aide du Fonds social européen, nous avons pu organiser deux stages de formation : le premier destiné à 15 intermédiaires linguistiques/culturelles, qui forment les personnes travaillant dans des services publics, le deuxième destiné à 15 assistantes sociales pour personnes âgées.

A la fin du premier stage, les intermédiaires ont formé une coopérative appelée Kantara («le pont» en arabe). Elles interviennent maintenant dans les hôpitaux et les services sanitaires du secteur public: leur rôle est d'aider le personnel médical à communiquer avec les immigrées, en particulier celles qui ne parlent pas italien. Ces intermédiaires encouragent par la même occasion les patientes à surmonter les obstacles culturels qui les empêchent d'utiliser les services médicaux existants de manière efficace et satisfaisante.

La recherche

Les travaux de recherche découlent d'une demande en faveur d'une analyse continue des besoins divers et très changeants de la population immigrée, ainsi que des plans et du contrôle des opérations et interventions réalisées par la NAGA. A ce jour ont été entrepris les projets suivants :

- l'inscription des patients et la mise à jour de leurs antécédents médicaux;
- l'analyse des données fournies par les systèmes d'information actuels;
- l'étude des conditions de logement, de travail et de l'état de santé des immigrés habitant Milan;
- l'observation épidémiologique des besoins sanitaires et sociaux des immigrés et des gitans de Milan;
- l'étude cas par cas du déroulement de la grossesse et de l'accouchement chez les immigrées;
- la recherche et l'action en faveur de la formation, de l'éducation sanitaire et de

la prévention des interruptions de grossesse et la sensibilisation à une maternité responsable.

Conclusion

Au cours des six premiers mois de 1993, la NAGA s'est occupée des problèmes de santé de plus de quatre mille immigrés, prouvant l'utilité des services assurés et l'incapacité de l'Etat à les offrir. Ainsi, la NAGA ne se contente pas à prodiguer des soins: elle informe aussi l'opinion publique sur la précarité de la situation sanitaire des immigrés en Italie. Elle s'efforce d'encourager le personnel soignant qui exerce dans ce milieu et d'inciter les pouvoirs publics à prendre en charge la protection sanitaire des immigrés, tout en respectant la spécificité du secteur.

Lia Bandera et Marta Castiglioni

**ATELIER POUR LES FEMMES
DE LANGUE ETRANGERE**
Zürich, Suisse

Introduction

Plus d'un quart des 360 000 habitants de Zürich sont titulaires d'un passeport étranger. Ces quelque 100 000 étrangers ne représentent pas moins de 148 nationalités, le groupe le plus nombreux étant formé d'Italiens qui constituent environ un cinquième de l'ensemble des étrangers.

Chaque année, 2 000 femmes immigrées environ s'installent dans la ville de Zürich et ses environs. Elles sont souvent accompagnées de leurs enfants; beaucoup sont mariées à des travailleurs saisonniers qui, après avoir travaillé pendant un certain temps ici, ont le droit d'être rejoints par leur famille. D'autres femmes, dont certaines originaires des «pays du tiers monde» viennent dans ce pays parce qu'elles ont épousé un Suisse.

Il s'est avéré qu'un grand nombre d'immigrés - notamment des femmes - ne parlent pas un mot d'allemand, même après avoir vécu en Suisse 10, 20, voire 30 ans. Le langage est le début de tout mode de communication. On parle à Zürich au moins deux, pour ne pas dire trois langues. Dans cette région du pays, la langue parlée est le dialecte germano-suisse qui varie d'un canton à l'autre et qui est très différent du haut allemand, langue officielle écrite de cette zone. Il faut également prendre en compte que la langue parlée au travail, notamment dans l'industrie du bâtiment, dans les usines et les cuisines des restaurants, c'est à dire dans des secteurs qui emploient des étrangers, est l'italien. Comment, donc, inciter les immigrés à apprendre l'allemand?

L'apprentissage de la langue : le premier pas vers l'intégration

Un grand nombre de cours d'allemand ont été proposés aux personnes de langue étrangère. Ils sont d'un très bon niveau mais souvent trop théoriques ou trop onéreux.

Il apparaît donc à l'évidence que seul un faible pourcentage d'étrangers envisagent sérieusement d'apprendre l'allemand. Certains employeurs offrent aux travailleurs immigrés la possibilité d'apprendre l'allemand et le soutien de l'administration locale zurichoise leur est acquis. A ce jour toutefois, les sociétés du secteur public qui ont offert cette possibilité à leur personnel ont malheureusement été peu nombreuses. Depuis plusieurs années, le bureau du Städtische Koordinationstelle für Ausländerfragen, service municipal chargé de la coordination de tout ce qui concerne les étrangers dans la ville, s'efforce d'inciter les chefs d'entreprise à encourager leur personnel à utiliser les programmes d'enseignement de l'allemand et à financer cette formation, mais l'opération n'a pas rencontré un très grand succès.

Jusqu'à une date récente, il n'y avait aucun cours spécifiquement destiné aux femmes, en particulier aux femmes issues d'un milieu social défavorisé. C'est la raison pour laquelle le Zürich Städtische Koordinationstelle für Ausländerfragen a lancé le projet visant les femmes de langue étrangère. Ce projet a pour objectif d'aider les femmes étrangères à acquérir les aptitudes nécessaires à une bonne adaptation à leur nouvelle patrie.

Activités d'approche

Dans le cadre de ce projet, les femmes sont invitées, au cours des premières semaines de leur arrivée, à participer à l'atelier de deux ans pour les femmes de langue étrangère. C'est l'administration municipale qui communique le nom des nouvelles arrivantes. Toutes reçoivent - si possible dans leur langue maternelle - des informations utiles sur la ville. La plupart d'entre-elles reçoivent également la visite d'une coordinatrice qui parle leur langue et leur expliquent le programme d'atelier, discute de leurs impressions et besoins et les encourage à fréquenter cet atelier. En même temps, cette visite apporte à la femme nouvellement arrivée un premier contact avec un environnement encore mal connu.

L'organisation des cours

L'atelier lui-même est organisé en deux cours d'une année à raison de deux ou trois après-midi par semaine. Il y a trois périodes d'inscription pendant l'année. Ainsi, les immigrées peuvent commencer peu après leur arrivée à apprendre à communiquer en allemand.

La première année a pour objectif de familiariser les participantes avec la langue allemande. L'accent est mis tout particulièrement sur l'expression orale et le vocabulaire courant. Une aide spéciale est apportée aux femmes qui maîtrisent mal la lecture et l'écriture. Ces cours de langue sont suivis par des femmes d'origine ethnique variée, ce qui non seulement stimule la conversation en allemand, mais permet aussi le contact avec des personnes d'horizons culturels divers.

La première année, les femmes ont aussi un cours de deux heures et demie tous les quinze jours, qui leur fournit une information sociale destinée à les familiariser avec la vie quotidienne dans la société suisse alémanique. Les participantes sont réparties suivant leur langue maternelle et les cours sont dispensés en onze langues : croate, anglais, français, italien, coréen, portugais, espagnol, thaï, tamil, turc et vietnamien. Chaque classe a à sa tête une immigrée de l'un de ces pays, bien adaptée à Zürich. Les documents pédagogiques sont élaborés en allemand par un animateur d'atelier et traduits, par la responsable de classe chargée de l'information sociale, dans la langue de son groupe. Toute une série de questions sociales est étudiée: le système scolaire suisse, les possibilités d'éducation et d'emploi, les services de santé et de protection sociale. Ces cours ne mettent pas seulement l'accent sur des problèmes sociaux complexes. Plusieurs fois dans l'année sont organisées des excursions destinées à faire connaître les installations de loisir de Zürich et des rencontres favorisant la convivialité sont mises sur pied.

Pendant chaque session, un temps est réservé à la conversation informelle. Les participantes sont encouragées à poser toutes les questions qui leur viennent à l'esprit et à aborder les problèmes ou expériences qu'elles ont vécus.

Les cours d'information sociale sont suivis par des femmes qui appartiennent à des milieux socio-économiques et culturels différents. Si leurs expériences diffèrent, elles ont néanmoins un point commun: le souci de s'implanter, elles-mêmes et leur entourage, dans un environnement inconnu.

Pendant la deuxième année du stage, les cours d'allemand se poursuivent mais en nombre réduit. En outre, un cours facultatif est proposé permettant d'acquérir une formation de base et de se familiariser avec le monde du travail dans un des trois domaines suivants:

* La «*Städtische Schule für Haushalt und Lebensgestaltung*» (Ecole municipale d'économie domestique) propose un cours d'économie domestique spécialement conçu. Les femmes qui ont choisi de chercher un emploi dans l'industrie touristique, dans l'hôtellerie, dans des centres résidentiels ou des hôpitaux y reçoivent une formation de base. Le cours est d'une durée d'un an à raison de dix heures par semaine.

* La Croix Rouge suisse propose un cours élémentaire d'infirmière de huit semaines accompagné de douze jours de formation pratique dans un hôpital. Les femmes qui souhaitent travailler comme aide-soignante ou qui s'intéressent à la formation d'aide-soignante pour leur information personnelle acquièrent ainsi des connaissances de base.

* Le «*Schweizerische Wirteverband*» (Union hôtelière suisse) propose un stage d'initiation à l'emploi dans l'industrie touristique. Le stage dure six mois à raison de quatre heures par semaine.

Une halte-garderie pour enfants âgés d'au moins deux ans est proposée aux femmes. Dans certains cas, des enfants encore plus jeunes sont acceptés, ce qui est très important dans la mesure où ce sont les femmes qui viennent d'arriver en Suisse avec de jeunes enfants qui sont les plus isolées. En fait, les femmes de toute classe sociale choisissent souvent notre atelier, précisément parce que nous assurons la garde des enfants; ayant des enfants en bas âge, elles n'ont pas d'autre moyen de suivre des cours et d'entrer en relation avec les autres.

Bilan à ce jour

Etant donné que la première année du projet vient de prendre fin, il est encore impossible d'établir un bilan. Actuellement, une centaine de femmes de plus de 30 nationalités différentes participent aux ateliers. Le projet compte pour le moment six enseignants allemands et 11 interprètes. Un autre enseignant est chargé de

l'alphabétisation des élèves les plus faibles. Trois femmes s'occupent des enfants.

Les femmes sont très motivées. Les enseignants d'allemand et les interprètes jugent leurs élèves très désireuses d'apprendre. La composition multiculturelle des classes de langue favorise un usage véritable de la langue allemande. L'enseignement de la langue est néanmoins rendu difficile par les différences de niveau d'instruction des femmes et leur aptitude plus ou moins grande à apprendre.

Beaucoup de femmes abandonnent le cours avant la fin. Parmi les femmes qui ont commencé la formation en 1993, un tiers seulement sont restées pour le cours de deuxième année qui a débuté en mai 1994. Les intéressées ont toujours de bonnes raisons d'abandonner la partie: une offre d'emploi, la naissance d'un bébé, des problèmes familiaux, la perte de l'envie d'apprendre l'allemand parce que c'est trop difficile, le départ de Suisse ou de Zürich, etc.

L'atelier offre des moyens non seulement aux femmes qui assistent aux cours, mais aussi à celles qui interviennent comme interprètes ou comme animatrices des sessions d'information sociale. Il s'agit également de femmes de langue étrangère qui habitent à Zürich, pour la plupart parce que leur mari y travaille. La législation rigoureuse du pays sur l'emploi et la conjoncture économique actuelle limitent les possibilités d'emploi et l'atelier fournit à ces femmes l'occasion de mettre leurs capacités au service d'une oeuvre constructive, en aidant d'autres étrangères à s'intégrer.

Le but du projet

Malheureusement, le but particulier de l'atelier qui était de toucher les femmes appartenant à la couche de la population la plus en retrait de la vie sociale, n'a pas été pleinement atteint. Les conversations avec des femmes originaires des pays du sud de l'Europe (Italie, Espagne, Portugal et ex-Yougoslavie) lors de visites à leur domicile montrent qu'elles ne sont guère motivées pour apprendre l'allemand. Elles sont persuadées qu'elles ne resteront que peu de temps en Suisse - elles espèrent gagner rapidement de l'argent en travaillant, de façon à pouvoir rentrer dans leur pays. Le fait que leur situation réelle soit bien différente ne paraît pas les motiver. De plus, ces groupes ethniques sont assez importants dans la Suisse alémanique: ils peuvent donc rester dans une communauté qui parle leur langue et n'ont ni à apprendre la langue locale ni à s'intégrer dans la société suisse-allemande. En revanche, l'atelier est très

apprécié des étrangères mariées à un Suisse; c'est le cas de la majorité des participantes d'Extrême-Orient ou d'Amérique Latine.

Depuis que l'atelier a été conçu, la situation économique en Suisse a radicalement changé. En particulier, les femmes sans qualifications ont maintenant beaucoup de mal à trouver un emploi. Cette situation les incite à fréquenter l'atelier car, de toute évidence, les employeurs exigent au moins des connaissances de base de l'allemand pour engager quelqu'un. En revanche, la situation ne les incite pas à acquérir une formation professionnelle dans la mesure où il est très difficile de trouver un poste vacant, en particulier dans les hôpitaux.

Financement

Les deux cours dispensés dans le cadre de l'atelier pour les femmes de langue étrangère, qui se terminent au printemps de 1995, sont financés par une allocation spéciale de l'Etat, ainsi que par des subventions générales. La ville de Zürich, pour sa part, fournit du personnel et l'accès aux équipements. Les participantes aux cours versent actuellement des droits d'inscription très bas, mais ceci n'implique pas que les personnes qui ne peuvent pas payer ces droits ne pourront assister aux cours. Les femmes peuvent toujours demander au service social, au centre d'allocation-chômage ou à des organisations humanitaires de quoi payer leurs droits d'inscription. Jusqu'à présent, qu'elles en aient ou non les moyens, toutes les femmes qui l'ont souhaité ont pu suivre le cours.

On ne connaît pas encore les modalités de financement futures et il n'est pas certain que les cours pourraient être organisés comme une activité régulière de la municipalité.

Résumé

Le grand intérêt suscité par cet atelier montre clairement qu'il comble un vide dans le domaine de l'initiation à l'allemand. Les participantes apprécient surtout la possibilité de contacts personnels qu'il leur offre. Il leur permet également d'avoir des contacts avec d'autres femmes de la même nationalité ou d'origine ethnique différente qui partagent les mêmes problèmes. Il y a donc lieu de mettre tout en oeuvre pour obtenir des fonds et veiller à ce que cet atelier devienne une institution permanente.

Rosanna Rath-Cappai

**L'ORGANISATION DES FEMMES
IMMIGREES ET REFUGIEES
EN NORVEGE**

Centre Mira, Oslo, Norvège

Introduction

Le Centre MIRA, a été fondé par des femmes immigrées et réfugiées qui avaient travaillé ensemble depuis 1979, dans le Groupe de Femmes étrangères, première organisation norvégienne de femmes immigrées et réfugiées rassemblant des personnes de toutes nationalités.

Le Centre a pu être créé grâce au soutien financier apporté pour cinq ans par la campagne télévisée de 1989.

Le Centre MIRA s'est fixé pour objectifs de garantir les droits juridiques et constitutionnels des femmes immigrées et réfugiées, ainsi que d'aider celles-ci à mieux s'organiser. Grâce à une aide juridique, à des campagnes d'information et de sensibilisation, à la création de réseaux à l'intérieur et à l'extérieur de la Norvège, à des initiatives politiques et à des activités socio-culturelles, MIRA tente d'améliorer les conditions de vie des femmes immigrées vivant en Norvège.

Le Centre MIRA est également un lieu de rencontre pour les femmes africaines, asiatiques, latino-américaines vivant en Norvège. Nous encourageons les femmes à se cultiver et à nouer des liens d'amitié en organisant des activités culturelles telles que la danse, la musique, la peinture, la poésie et le théâtre, auxquelles elles participent.

Organisation et gestion quotidienne

Le Centre MIRA est dirigé par un organisme politique et administratif, un conseiller financier et un groupe de travail de huit à dix personnes qui se réunit environ deux fois par mois. Toutes les personnes qui font partie du groupe sont chargées de différents projets et secteurs. La majeure partie du travail est effectuée bénévolement. En outre, de nombreuses bénévoles participent à la mise en oeuvre de divers projets ou aux activités organisées par le Centre.

Le Centre a engagé une secrétaire à temps partiel pour faire le travail habituel de

bureau. Ceci a permis aux autres personnes de se concentrer sur le développement du Centre MIRA. En 1993, le nombre de cas critiques a augmenté à un tel point qu'il était impossible de compter entièrement sur les bénévoles pour les résoudre. Le Centre emploie donc une personne à temps partiel pour s'occuper du nombre croissant de cas critiques.

Ses moyens étant limités, le Centre MIRA n'est ouvert au public que le mardi. Durant les heures d'ouverture, toute personne ayant des questions à poser ou nécessitant de l'aide peut appeler, venir à notre bureau à Oslo ou prendre rendez-vous pour une visite au Centre un autre jour. En 1993, nous avons reçu, chaque mardi, une quinzaine d'appels téléphoniques et cinq visites en moyenne. Un des objectifs pour 1994 est de pouvoir ouvrir le Centre plusieurs jours par semaine.

Les activités de MIRA

a. Réunions mensuelles

Depuis sa création, le Centre MIRA organise régulièrement des réunions durant lesquelles les femmes immigrées et réfugiées peuvent se rencontrer pour discuter, échanger des informations, étudier et faire de nouvelles connaissances. Les réunions, qui ont lieu tous les mois, permettent de débattre de différents problèmes. Grâce à elles les femmes disposent d'un moyen de rencontrer des congénères se trouvant dans la même situation et de discuter de leurs problèmes. En moyenne, 20 à 25 femmes participent à ces réunions.

Durant le printemps 1993, MIRA a profité des réunions mensuelles pour consacrer une série de séances d'information sur la santé et le régime de protection sociale norvégien. Les aspects physiques mais aussi psychologiques de la santé y ont été abordés. Le but était d'améliorer la sécurité des femmes immigrées et réfugiées et de leur apprendre à compter davantage sur le système de santé norvégien. Nous voulions aussi les aider à mieux connaître leur propre corps et le fonctionnement du système de sécurité sociale. Les réunions se sont déroulées dans un climat informel et nous avons délibérément limité le nombre de participants afin de pouvoir parler librement de sujets délicats.

b. Atelier de couture

Pour répondre au désir d'une grande partie de ses membres, le Centre MIRA a créé un atelier de couture en novembre 1993. On y enseigne les rudiments de la couture. MIRA a acheté du tissu et a également mis des machines à coudre et autre matériel nécessaire à leur disposition. Cet atelier offre une bonne occasion de se rencontrer et de passer un bon moment tout en faisant quelque chose d'utile.

c. *Activités culturelles*

Le Centre MIRA essaie d'encourager les femmes à se cultiver et à nouer des liens d'amitié. Toutes les activités du Centre, que ce soient les réunions mensuelles, les séances d'information ou les cours, ont un aspect socio-culturel. Par ailleurs, le Centre a créé, en 1993, un groupe de danse pour les femmes indiennes et pakistanaises. Son succès a encouragé d'autres femmes à organiser des activités culturelles de leur pays natal. Le Centre MIRA organise également des séances de lecture de poésie et de littérature ainsi que des sorties au théâtre, au cinéma et dans les galeries d'art.

d. *Les situations de crise et la médiation*

Bien que ses moyens soient limités, MIRA apporte une aide continue aux femmes qui traversent des crises ou qui ont des conditions de vie difficiles. Ce soutien consiste à résoudre les difficultés économiques, donner des conseils sur les droits juridiques et sociaux, parler aux femmes et prendre contact avec leur famille ou leurs amis. Si nous ne parvenons pas à les aider, nous essayons de trouver d'autres personnes qui le pourront.

Chaque mardi, le Centre MIRA s'occupe en moyenne de quatre à six cas de ce type. Pour certains cas, les conseils ou l'information suffisent. Pour d'autres, un suivi plus approfondi s'avère nécessaire. De nombreux cas concernent des jeunes femmes en situation de plus en plus conflictuelle, pour des raisons culturelles ou sociales, avec leur famille ou à l'école. Beaucoup d'entre elles s'adressent au Centre MIRA parce qu'elles s'identifient aux femmes qui le fréquentent et espèrent profiter de leur expérience de la vie en Norvège. Le Centre MIRA possède, pour s'occuper de ces cas, un personnel qualifié qui peut intervenir auprès des familles et les aider à résoudre leur conflit.

De nombreuses femmes estiment qu'il est plus facile d'entrer en contact avec le Centre MIRA qu'avec les institutions publiques. Elles savent qu'elles y rencontreront d'autres femmes qui comprendront leur situation et qui peuvent avoir vécu les mêmes

expériences.

e. *Création de réseaux*

Nous sommes en contact permanent avec environ 500 femmes immigrées réparties dans toute la Norvège. Des voyages, des conférences, des cours, des réunions et des séances d'information permettent d'établir et de garder ce contact. Il est fondamental que les femmes vivant en province aient à leur disposition un réseau national de femmes, capables de les aider et de les conseiller. MIRA organise chaque année une conférence pour les femmes immigrées et réfugiées.

Le Centre MIRA travaille souvent avec d'autres organisations d'immigrés en Norvège et dans le monde. Nous avons des relations étroites avec une quinzaine d'organisations situées en Norvège, et nous nous efforçons activement de maintenir un réseau international de femmes immigrées et réfugiées. Nous participons souvent à des conférences internationales et nous organisons des visites dans des pays étrangers, que nous accueillons également chez nous.

Le Centre MIRA est également représenté au sein de plusieurs comités et conseils, ce qui peut contribuer utilement à l'intégration des immigrés en Norvège et en Europe. Il est important que les femmes immigrées et réfugiées soient représentées dans les colloques consacrés à l'examen des questions les concernant et à l'adoption d'importantes décisions ayant trait à leur existence.

f. *Le Forum nordique*

Le Forum nordique est une conférence de femmes, basé sur le modèle des conférences internationales de femmes des Nations Unies. C'est le plus grand rassemblement de femmes nordiques qui s'est tenu pour la première fois à Oslo en 1988. Lors de cette conférence, MIRA était chargé de la coordination et du contenu des activités des femmes immigrées et réfugiées nordiques.

g. *Activités d'information*

L'information du public et de notre réseau a toujours été une de nos grandes priorités.

Elle nous permet d'atteindre un plus grand nombre de personnes et d'exercer une influence plus réelle qu'avec de simples projets ou une assistance individuelle.

MIRA a créé un programme multimédia sur les femmes du Pakistan ainsi qu'une vidéo sur les femmes et le développement en Inde. Nous prévoyons de consacrer une vidéo à la situation des immigrées âgées et une autre aux efforts déployés pour modifier l'image des femmes immigrées et réfugiées. Depuis 1989, MIRA publie régulièrement un rapport annuel couvrant les principaux aspects de la vie des femmes immigrées et réfugiées. Nous envisageons de publier, deux fois par an, une revue donnant la parole aux femmes immigrées et réfugiées et servant de tribune de débat.

h. *Activités de consultation*

- Organismes publics

Au cours des dernières années, le Centre MIRA a été de plus en plus souvent sollicité par des agents d'organismes publics ayant besoins d'aide dans des cas spécifiques ou de façon plus générale. Nous sommes consultés par les services de protection de l'enfance, les services d'aide sociale, les écoles, les centres d'accueil d'urgence, les médecins et les psychologues, les associations de jeunes, etc. Les personnes qui s'adressent à nous estiment souvent qu'elles ne sont ni assez informées ni assez expérimentées pour s'occuper des conflits concernant les femmes et les jeunes filles immigrées.

Nous intervenons souvent dans ce type de situation et parlons du problème avec la personne concernée et avec des représentants des services sociaux. Nous avons également eu avec eux des entretiens à caractère plus général sur ces questions.

- Travaux de recherche

Les conditions de vie des femmes immigrées et réfugiées en Norvège ont été très insuffisamment étudiées. En l'absence de documents et de statistiques les concernant il est difficile d'évaluer les besoins et les ressources des femmes et donc de proposer des plans d'action concrets destinés à améliorer leur situation.

Dans l'exercice de ses diverses activités, le Centre MIRA essaie de rassembler des statistiques et des documents sur les besoins et les ressources de la communauté immigrée.

i. *Exposés et conférences*

MIRA envoie dans tout le pays des femmes qualifiées chargées de faire des exposés et conférences sur la situation des femmes immigrées et réfugiées. En 1993, nos capacités se limitaient à un exposé par mois en moyenne, mais nous avons transmis de nombreuses demandes à des personnes extérieures au Centre.

j. *Contacts avec les médias*

Les femmes immigrées et réfugiées n'intéressent malheureusement pas les médias, sauf en cas d'événement sensationnel. Des problèmes tels que la mutilation des femmes, la condition des femmes dans l'Islam, les mariages forcés ou les questions relatives aux jeunes filles issues de familles immigrées, ont été souvent traités par les médias. MIRA essaie de représenter la diversité socio-culturelle des femmes immigrées. La radio, la télévision, la presse écrite, et les producteurs de films nous ont demandé d'exprimer notre opinion sur différents problèmes concernant les femmes. Nous leur avons accordé des entretiens et fait part de nos connaissances chaque fois que le temps et les moyens le permettaient et dans les limites que nous jugions souhaitables. Il n'est pas toujours bon de retenir l'attention des médias.

k. *Production de matériaux d'information*

La principale production du Centre MIRA en 1993 a été «The Invisible Pain» («La Douleur invisible»). Nous avons tenté de rassembler, dans ce rapport, quelques-unes des données et des observations qui ont été présentées au cours des séances d'information sur les femmes immigrées et la santé.

Des représentants du Centre MIRA ont également coopéré à la rédaction et à la publication des calendriers de 1993 et 1994 réalisés «par et pour les femmes», à l'occasion de la campagne télévisée sur les femmes du tiers monde.

La Maison des femmes

En 1993, MIRA a consacré beaucoup de temps et de ressources à sa lutte pour assurer la survie et le développement de ses activités. L'UDI (direction des affaires extérieures) et la municipalité d'Oslo nous ont apporté leur soutien financier afin que nous puissions élaborer et mettre en oeuvre le projet de «Maison des femmes de MIRA», où nous voudrions organiser et étendre les activités du Centre. La Maison des femmes offrirait des activités quotidiennes et fonctionnerait à plein temps. Il est important que nous recevions des fonds financiers stables afin de pouvoir placer à la direction du Centre des femmes qualifiées. Il y aura encore beaucoup de travail bénévole, mais il est capital que nous ayons un groupe permanent de personnes qualifiées et expérimentées pouvant assurer la continuité et se charger de la gestion quotidienne du Centre.

Conclusion

Le nombre d'activités et l'élargissement de notre réseau montrent que les communautés d'immigrés et de réfugiés et la société norvégienne ont besoin du Centre MIRA et de son travail professionnel. Comme on l'a vu, MIRA oeuvre dans un large éventail de domaines, s'occupant aussi bien de loisirs que d'assistance professionnelle. Nos moyens financiers limités ont beaucoup restreint notre action visant à améliorer la condition des femmes immigrées et réfugiées conformément à leurs propres souhaits. Les femmes actives au centre MIRA voudraient réaliser beaucoup de choses, mais ne le peuvent pas ou ne le peuvent que très partiellement en raison des problèmes financiers.

Jusqu'à présent, le Centre a pu dispenser une assistance professionnelle aux institutions et aux individus grâce à des collaboratrices bénévoles et obtenir ses ressources financières de sources privées. Ce soutien financier prend fin en 1994 et le Centre doit trouver d'autres moyens de financement.

L'action du Centre est unique en son genre et spécialement destinée à répondre aux besoins sociaux et culturels propres à la communauté immigrée et réfugiée. Si l'on veut intégrer dans la société les femmes immigrées et réfugiées, il importe d'utiliser leurs propres ressources et de leur apporter une aide financière qui leur permette de réaliser elles-mêmes leurs objectifs.

Fakhra Salimi

**QUALIFICATION DE BASE
POUR L'INTEGRATION PROFESSIONNELLE
DES FEMMES ET FILLES MAROCAINES**

AWO, Düsseldorf, Allemagne

La situation initiale

L'association régionale de l'Arbeiterwohlfahrt a publié en 1985 une étude sur «la situation sociale des familles marocaines en Allemagne» et a, pour la première fois, attiré l'attention du public sur une minorité peu connue jusqu'alors. L'étude a démontré que les filles et les femmes marocaines se trouvaient dans une situation d'isolement difficile.

L'association a recruté une assistante sociale pour traiter ce problème et accomplir les premières démarches afin d'offrir des possibilités d'emploi aux femmes et aux filles marocaines. De plus, plusieurs groupes ont été constitués: un groupe de filles marocaines, un groupe de femmes marocaines et un groupe mixte pour l'apprentissage de l'allemand.

C'est ainsi que nous avons pu obtenir un aperçu des conditions de vie et de logement des femmes marocaines et les éléments nécessaires à la planification et à l'exécution d'un projet de formation professionnelle et d'intégration sociale des filles et des femmes marocaines. Les enseignements tirés de ce projet nous montrent que d'autres éléments doivent être pris en compte au niveau de la conception du travail avec les femmes marocaines afin d'obtenir des perspectives de travail adaptées et en même temps, grâce à leur aide, influencer d'une façon positive l'avenir professionnel de leur filles.

a. *Les problèmes spécifiques des familles marocaines*

Parmi les familles qui habitent Düsseldorf, nombreuses sont celles qui sont arrivées en Allemagne dans la première moitié des années 1980. La majeure partie des familles est originaire de régions rurales et possède de faibles qualifications scolaires et professionnelles. De nombreux travailleurs marocains sont d'origine Berbère (les Berbères représentent environ 40% de la population marocaine) et ont également au

sein de leur pays un niveau scolaire faible. Beaucoup de femmes et d'hommes sont analphabètes ou bien ont un niveau scolaire très bas, ce qui rend leur intégration sociale et professionnelle difficile. L'analphabétisme des femmes marocaines est un problème dont les dimensions sont peu connues en Allemagne (taux d'analphabétisme des femmes: 78%, Source: Rapport de l'Etat Fédéral 1985).

b. *La situation professionnelle des femmes et des filles marocaines*

Actuellement les possibilités d'intégration professionnelle et sociale chez les femmes marocaines sont plus faibles que chez les autres groupes d'immigrés. Ceci est dû au fait que les femmes marocaines n'ont pas encore réussi à régler le conflit entre les valeurs et normes du pays d'origine et celles de la société, dans laquelle elles vivent.

La répartition traditionnelle des rôles, la distinction entre l'univers féminin et l'univers masculin, le fort pourcentage d'analphabètes ont jusqu'alors empêché de nombreuses femmes et filles marocaines d'exercer une activité professionnelle.

Les groupes-cibles du projet

a. *Les jeunes filles*

On distingue deux groupes: les jeunes filles qui suivent une formation professionnelle et les filles et jeunes femmes sans profession.

Notre objectif auprès du premier groupe de jeunes filles est de réduire leur dépendance vis-à-vis de la famille d'origine, de développer leur propre identité et de planifier leur intégration sociale et professionnelle. Les conflits relatifs aux aspirations des parents et de la société marocaine sont parfois virulents et exigent des deux côtés une adaptation aux objectifs de l'autre.

Les jeunes femmes sans profession sont issues de familles particulièrement traditionnelles qui protègent leurs filles de l'influence de la société allemande et qui souhaitent les marier le plus tôt possible. Selon l'évolution de leur intégration sociale et la durée de leur séjour en Allemagne, ces femmes souffrent plus ou moins de la situation qui leur est imposée. Il est d'une nécessité urgente que ces femmes rompent avec leur isolement et mènent une vie libre et indépendante, ce qui implique également une

indépendance financière.

Pour les deux groupes, il est nécessaire de les conseiller et de les orienter professionnellement dans le but d'optimiser leurs chances d'intégration professionnelle. A cette fin, les programmes de formation proposés par l'Arbeiterwohlfahrt, par exemple la formation d'aide-soignant et d'éducateur peuvent jouer un rôle très important.

b. *Les femmes*

Les femmes, en tant que groupe-cible sont considérées sous deux aspects différents dans le projet:

En premier lieu, le projet porte sur l'intégration professionnelle des femmes; il vise à améliorer leur propre situation qui est souvent sans issue pour des raisons telles que l'analphabétisme, la faible compréhension de la langue allemande, les peurs dues aux agressions racistes, l'isolement et une situation financière défavorable. A ce niveau, il est bon d'indiquer que des objectifs trop élevés peuvent ébranler la motivation des formatrices et des participantes. Il apparaît donc clairement qu'une avancée ne peut être que progressive. Il est possible que la rupture avec l'isolement déclenche un processus d'initiative personnelle.

D'autre part, un travail doit être accompli en coopération avec les mères, étant donné qu'elles aident leurs filles dans le choix d'une orientation professionnelle.

c. *Les animatrices*

Même les femmes marocaines qui possèdent une bonne formation et des connaissances en allemand suffisantes ont peu ou pas d'expérience dans le domaine de l'animation de groupe. Pour le projet, mais également pour les activités d'entraide futures, les femmes qui possèdent des compétences organisationnelles ou pédagogiques suffisantes sont indispensables. L'expérience pratique en tant qu'animateur de groupe ou d'assistant devrait permettre de commencer par la suite une formation correspondante pour cette activité. Par notre travail de préparation et d'éducation régulier avec ces femmes, nous assurons en même temps l'introduction d'un travail de qualification professionnelle.

Structure du projet

Le projet est prévu pour une durée d'un an. Nous souhaitons poursuivre notre travail sur la base des résultats obtenus jusqu'ici, grâce à une motivation encourageante des participantes et à l'intérêt manifesté par les maris pour que leurs femmes et filles puissent participer et profiter de nos différentes activités. Il sera possible d'évaluer les capacités réelles des participantes et d'établir des contacts avec l'agence pour l'emploi, les entreprises et les centres de formation professionnelle de manière à ce que ces femmes et ces filles puissent être directement associées à du travail pratique.

a. *Contenu*

Les activités doivent être conçues en fonction des conditions d'origine des femmes et des filles marocaines. Le contenu du projet prend en considération les conditions de vie, les rapports sociaux, les possibilités d'épanouissement personnel (qui sont admises par la famille marocaine), les compétences et les connaissances des femmes concernées et est orienté vers les possibilités réelles d'embauche. Le projet doit permettre aux participantes d'acquérir des connaissances et des compétences, de pratiquer la langue allemande et d'accéder au marché d'emploi ou à une formation professionnelle. Notre tâche est également de fournir des conseils et des renseignements sur le monde de l'emploi pour celles qui en ont besoin.

Le travail qui est fait ici, ne présente pas toujours un lien direct avec les objectifs; il est plus étendu et diversifié que celui qui est accompli au niveau de groupes culturels européens.

Conformément à la présentation mentionnée ci-dessus, le projet repose sur trois fondements:

- *Cours pour les femmes avec peu ou pas de connaissances de la langue allemande.*

Il s'agit principalement d'une combinaison entre l'alphabétisation et l'apprentissage de la langue allemande. Le cours encourage la conversation sur des questions directement liées à la vie quotidienne. L'objectif de ce cours est de faire en sorte que ces femmes puissent aider et encourager leurs filles dans le choix d'une formation professionnelle.

- *Cours pour les femmes et les jeunes filles (à partir de 16 ans) possédant des connaissances de la langue allemande (orales et écrites).*

Ce cours a pour objectif de donner une orientation professionnelle (formation professionnelle, possibilités de négociier...) aux jeunes femmes. Ces cours nous permettent d'informer les participantes sur le système éducatif, la correspondance (curriculum vitae, courriers administratifs et privés), les opérations de paiement, les conseils en matière de consommation, l'environnement, l'alimentation, le budget familial, l'éducation et l'hygiène. On a constaté que plus les femmes sont informées sur les possibilités professionnelles en Allemagne, plus elles sont motivées pour s'engager dans une formation professionnelle.

- *Cours pour les groupes mixtes (les deux générations)*

En complément des cours cités ci-dessus, les femmes et les filles (dans la mesure du possible mères et filles) peuvent participer à ce cours mixte sans avoir besoin de connaître la langue allemande. Notre tâche principale est d'aider ces femmes à trouver une occupation professionnelle. Ces cours peuvent jouer également un grand rôle pour améliorer l'entente entre les générations et leur sensibilisation mutuelle ainsi que pour renforcer la confiance en soi. Ceci peut être atteint grâce à des actions communes sous la forme de stages, d'expositions de travaux sociaux et grâce à des initiatives visant à prendre contact avec les centres de formation et les entreprises.

Il est prévu dans le cadre de ce cours d'informer les participantes sur les possibilités de stage, par exemple dans les garderies d'enfants, les hôpitaux et les cabinets médicaux. Une assistante en pédagogie sociale sera intégrée à l'équipe des animatrices afin de les soutenir lors de la préparation et l'évaluation des cours et d'apporter une aide individuelle aux participantes dans leur développement socio-psychologique (parent, école, amis, sexualité, logement).

Nous aspirons également à construire des liens de collaboration avec des projets similaires en Europe, de manière à ce qu'une rencontre permettant des échanges de vues entre animatrices et participantes puisse être organisée.

- b. *Organisation du projet*

Quatre cours de deux heures sont dispensés chaque semaine pour un minimum de 10

participantes. Un cours pour les femmes qui ne possèdent aucune connaissance, ni écrite ni parlée, de la langue, un cours pour les jeunes femmes et filles qui maîtrisent la langue allemande et un cours regroupant les deux générations. Ces cours sont organisés en trois tranches sur une période de 40 semaines: de janvier à mars, d'avril à juin et d'octobre à décembre.

Une journée est prévue chaque mois pour le perfectionnement professionnel des animatrices dans le cadre de l'assistance sociale et pédagogique.

Perspectives d'emploi

L'expérience du travail accompli jusqu'ici permet de constater, que la majeure partie des femmes sont embauchées pour des travaux peu rémunérés: travaux auxiliaires dans des entreprises de nettoyage, les cliniques, l'hôtellerie... Il faut remarquer, que même ces activités simples exigent un mode de comportement technique et culturel occidental. Beaucoup de marocains ne connaissent pas ce genre de comportement en raison de la situation dans leurs pays d'origine et de l'isolement qu'ils vivent en Allemagne. Il est impossible aujourd'hui de trouver un travail sans posséder une formation correspondant au métier. Pour les jeunes femmes ou filles, qui souvent ont de meilleures perspectives que leurs mères, il s'agit de jouer le rôle de médiateur entre l'école et l'emploi ou la formation professionnelle.

Aujourd'hui les chances de trouver un emploi ou d'avoir accès à un perfectionnement ou une formation professionnelle sont meilleures qu'auparavant pour ces jeunes filles. On peut aider par exemple dans des cas isolés des filles à poursuivre leurs études. Les professions dites «métiers déficitaires» offrent une grande chance de formation à quelques filles: éducatrice, aide-soignante. Beaucoup de femmes ont aussi la possibilité de poursuivre des cours de perfectionnement des connaissances personnelles et de formation préliminaires dans les centres de l'Arbeiterwohlfahrt: économie familiale, textile, vente, hygiène. D'autres peuvent être embauchées en tant qu'apprenties ou aides.

Conclusion

Ce projet était conçu pour une durée d'un an. Nous souhaitons qu'il serve de base pour les projets futurs ainsi que pour d'autres projets dans d'autres régions allemandes ayant accueilli un nombre important de marocains (par exemple: la région du Rhin-Main).

Etant donné qu'il y a beaucoup d'immigrants marocains dans les autres pays européens (France, Belgique ou Pays-Bas), il est nécessaire d'établir une coopération avec des

projets similaires au niveau européen. Un échange multilatéral d'expériences et de connaissances permettrait d'optimiser le concept et la mise en oeuvre du projet dans le futur.

Zineb Daoudi

LES NANAS BEURS
Boulogne-Billancourt
France

Une association pas comme les autres

Il y a dix ans, un groupe de jeunes femmes issues de l'immigration maghrébine a décidé de créer une association défendant leurs intérêts spécifiques. Les préoccupations des femmes étaient souvent négligées dans la bataille idéologique d'égalité des chances des immigrés. Aucun mot d'ordre, aucune campagne ne révélait l'état de discrimination et d'oppression que vivaient les jeunes filles d'origine maghrébine. Les femmes pourtant avaient aussi été au centre de l'organisation de manifestations et d'actions militantes.

Ainsi se profila la bataille de l'Association des Nanas Beurs: partie prenante de l'égalité des droits certes, mais entendue sur tous les fronts et en particulier entre hommes et femmes. Les intérêts des femmes ne pouvaient être pris en charge que par les femmes elles-mêmes et devaient être respectés dans tous les domaines où elles étaient présentes. Cette dimension a enrichi de manière fondamentale la notion même d'égalité et de parité.

Projet de l'Association et objectifs

L'Association des «Nanas Beurs» est apparue afin de lever l'ambivalence et casser la dichotomie entre: les filles qui ont souffert d'une oppression spécifique conjugée au poids de leur origine; et celles qui sont valorisées à outrance, comme étant le modèle du succès et de «l'intégration» des immigré(e)s.

Une des raisons d'être de l'Association et un de ses principes fondamentaux est de se battre contre la discrimination faites aux jeunes femmes en:

- assurant un accueil quotidien aux jeunes femmes qui se présentent à la permanence (de 10h à 18h);
- trouvant des foyers d'hébergement en urgence;
- assurant le suivi avec les animatrices, éducateurs, psychologues...
- intervenant auprès des juges pour les enfants mineurs;
- intervenant en milieu scolaire;
- assurant la sérénité et la protection des jeunes filles fugueuses en foyer;
- recevant des femmes battues;
- aidant des femmes dont le mari a enlevé les enfants;
- assistant des femmes divorcées, répudiées et qui sont désormais sans papiers (devenues clandestines aux yeux de la loi française)

Les services de l'Association (centre de consultation et animation) et les femmes qui les assurent ont ici un rôle clef à jouer. Le premier objectif de l'accueil est de permettre aux femmes de se détendre, de parler, en sachant d'emblée que les maghrébines qui les reçoivent, comprennent les difficultés qu'elles leurs exposent. Les rassurer, leur redonner confiance, est le premier pas. Le second est d'essayer de trouver des solutions, qui ne sont pas toujours évidentes. Le troisième, à long terme, est de les associer à l'objectif de l'Association, à savoir la bataille pour la revendication de leurs droits, en tant que femmes et en tant que citoyennes.

Des débats, des réunions publiques sont organisés sur des thèmes spécifiques, par exemple: l'Islam et les droits des femmes, la contraception et l'avortement, le code de la famille au Maghreb, la législation française et le code de la nationalité.

Les femmes d'origine maghrébines qui ont réussi contribuent au changement de l'image négative de l'immigration. Des réussites scolaires, des schémas professionnels exemplaires, quelques émergences aussi de femmes dans le monde associatif et plus largement politique, attestent de cette tendance. Mais ces profils sont un pari que l'Association des Nanas Beurs, veut étendre à l'ensemble des jeunes filles issues de l'immigration. Cela ne doit pas représenter pour nous l'exception à la règle, mais toutes, si l'on ose dire, doivent rentrer dans «l'exception».

L'Association les Nanas Beurs, depuis sa création le trois juillet 1985, effectue un

énorme travail auprès de ses adhérentes (400), mais avec peu de moyens: trois postes à temps partiel de permanentes rémunérées, un local exigu situé en région parisienne, des subventions devenues de plus en plus insuffisantes.

Actuellement, les efforts de l'association sont tournés vers son extension, par la création d'antennes locales et nationales: au sein des universités (St Denis Paris VIII), à Paris dans le 20ème arrondissement et en Province (Lille, Marseille). L'association travaille à l'implantation des Nanas Beurs, partout où la demande se fait ressentir. Mais nous avons pour cela besoin de moyens matériels (locaux, infrastructures, professionnels... etc) afin d'avancer sur le terrain de nos idées.

Bilan des situations critiques traitées par l'Association

- femmes sans papiers

Nous avons eu des cas de jeunes filles qui ont été retenues contre leur gré au Maghreb et qui à leur retour en France se sont retrouvées en situation irrégulière ainsi que des cas de jeunes filles, entrées en France en dehors du regroupement familial et qui n'ont pas pu être régularisées. Les dossiers sont actuellement étudiés pour être transmis aux Préfectures ou au Ministère des Affaires Sociales.

En 1993, nous avons pu aider à la régularisation de papiers de trois jeunes femmes:

* Le premier cas était celui d'une jeune femme de 34 ans en situation irrégulière depuis plus de 8 ans avec une fille à charge. Elle avait été séquestrée en Algérie pendant plus de deux ans et avait été mariée de force. A son retour, elle n'a pu être régularisée parce qu'elle avait passé plus de 6 mois en dehors du territoire français. Elle a vécu toute sa vie en France, il était inconcevable pour elle de vivre en Algérie. Nous avons résolu son cas par une intervention auprès de la Préfecture de Lille. Aujourd'hui, elle a un emploi, un logement et élève dignement sa fille.

* Le second cas était celui d'une jeune fille de 23 ans qui avait fugué à l'âge de 16 ans. Depuis, elle n'avait fait aucune démarche pour ses papiers parce qu'elle était en rupture avec sa famille. Nous avons résolu son cas par la demande d'une intervention auprès de la Préfecture de Boulogne Billancourt.

* Le troisième cas était celui d'une jeune mère célibataire d'origine tunisienne. Nous sommes intervenues auprès de la chargée des questions relatives aux femmes au RPR, qui a transmis le dossier au Ministère de l'Intérieur pour une régularisation à titre humanitaire.

- *mères célibataires*

La plupart des mères célibataires sont sans papiers et ont fui leur pays d'origine parce qu'elles ne pouvaient pas avorter. Nous avons adressé un certain nombre d'entre elles auprès d'une association qui permet à ses femmes d'accoucher sous X. Leur enfant est ensuite placé chez une nourrice pendant une période de trois mois, puis dans une famille d'adoption. En ce qui concerne celles qui ont décidé de garder leur enfant, nous les soutenons moralement et psychologiquement dans un premier temps, puis nous les orientons vers les centres maternels, et nous les accompagnons dans leur démarches administratives.

- *réfugiées*

Du fait de la situation politique, l'association des Nanas Beurs a constaté 30 cas de femmes qui ont fui l'Algérie. Ce sont souvent des femmes qui ont un métier (enseignantes, infirmières, sportives, étudiantes...) et qui se voient persécutées du fait de leur autonomie et du refus de porter le voile. L'association a alerté le service «Droit des femmes» du Ministère des Affaires Sociales qui se propose d'étudier tous ces dossiers.

- *30 fugueuses*

En ce qui concerne les mineures, nous les avons orientées auprès des services administratifs compétents, tout en continuant à rester à leur écoute. En ce qui concerne les majeures, nous les avons orientées pour des prises en charge par la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) dans le cadre des contrats de jeunes majeures. Nous leur avons trouvé un hébergement, nous les avons aidé dans leur démarches administratives pour trouver un emploi. Dans certains cas, nous les avons aidé à renouer le dialogue avec leurs parents.

- *femmes battues*

Le numéro de téléphone de l'Association des Nanas Beurs est communiqué la plupart du temps par les organismes «Violence Conjugales» ou «SOS Femmes Battues». Les appels de détresse nous viennent généralement de femmes qui sont au domicile conjugal. Elles nous appellent en l'absence de leurs maris. Lorsque c'est possible nous les rencontrons et nous les aidons dans les démarches à suivre pour constituer un dossier à l'association, faisant état de leur situation.

Ce type de problème est très difficile à résoudre parce qu'elles vivent dans la terreur, ont du mal à prendre la décision de partir et ont généralement des enfants en bas âges. Nous les soutenons sur le plan moral et psychologique, nous les mettons en relation avec des femmes ayant vécu la même expérience et qui ont osé réagir pour s'en sortir.

Par ailleurs, les hébergements d'urgence ou à plus long terme sont souvent complets surtout à Paris et dans la région parisienne. Ceci nous oblige à relancer les services sociaux afin de leur trouver un hébergement à l'hôtel quand elles sont en danger.

Les femmes qui nous contactent sont en majorité d'origine maghrébine ou africaine. Nous avons pu trouver des hébergements provisoires pour des femmes sans enfant dans des centres d'hébergements spécialisés.

Nous constituons systématiquement des dossiers avec certificats médicaux, notes et témoignages de voisins au cas où les femmes décideraient d'entamer une procédure de divorce ou de quitter leur mari.

Au total l'association a pu aider une trentaine de femmes et de jeunes filles battues. Quand les mères sont maltraitées, les enfants le sont souvent aussi. Dans ce cas, nous contactons un organisme avec lequel nous collaborons et qui s'appelle «Enfance maltraitée».

- *mariages forcés*

Nous avons noté une recrudescence de mariages forcés de jeunes filles françaises avec des maghrébins. Nous discutons avec les jeunes filles afin de trouver un moyen pour éviter le mariage forcé. Il nous est arrivé d'appeler les parents pour les raisonner la plupart du temps avec succès. Pour les jeunes filles déjà mariées, nous les accompagnons dans les démarches pour le divorce et nous sommes souvent intermédiaires entre les jeunes filles et les administrations parce qu'elles divorcent sans

prévenir leurs parents. Nous les encourageons à opter pour la nationalité française afin d'être protégées en cas de séquestration.

- *séquestrations*

L'Association des Nanas Beurs a eu quatre cas de séquestration. Nous sommes avertis par les assistantes sociales des établissements scolaires ainsi que par les amis. Nous sommes en contact avec des associations de femmes tunisiennes, notamment, l'association des «Femmes tunisiennes pour la démocratie», qui font des recherches sur place pour retrouver ces jeunes filles. Actuellement, nous en comptons trois en Tunisie. Elles sont de nationalité française, mais ne pourront revenir en France avant d'avoir atteint l'âge de la majorité: elles sont françaises en France, mais maghrébines au Maghreb. Nous en avons une en Algérie, mais aujourd'hui il est très difficile d'agir compte tenu de l'instabilité politique. Cette jeune fille a été prise en charge par la DDASS: elle est majeure pour la France, mais mineure pour l'Algérie.

- *enlèvements d'enfants*

Une marocaine, que nous avons aidé, a pu récupérer ses trois enfants. Nous sommes intervenus au Consulat du Royaume marocain en France pour inscrire ces enfants sur son passeport sans l'autorisation paternelle. Quand ce fut fait, elle est allée au Maroc récupérer ses enfants. Elle était en instance de divorce et en a obtenu la garde.

- *regroupements familiaux*

Ces familles réunissaient toutes les conditions pour un regroupement familial; compte-tenu des événements en Algérie, la famille ne voulait pas être séparée plus de 6 mois (délai minimum pour un regroupement familial). Ces dossiers ont été soumis au Ministère des Affaires Sociales. Ils ont abouti favorablement.

- *mariages mixtes*

Nous recevons des appels de jeunes hommes et de jeunes filles françaises, demandant des conseils sur l'attitude à observer notamment avec les parents, sur les démarches à suivre pour le mariage, France-Maghreb, France-Afrique.

Projet de revue : «Les cahiers des Nanas Beurs»

Un travail de terrain, de suivi de jeunes femmes issues de l'immigration maghrébine a été fait depuis 1985. L'Association des Nanas Beurs a servi de relais, de médiation entre les jeunes, les familles, les partenaires sociaux, pour assurer du mieux possible les intérêts des femmes et la défense de leurs droits.

Avant même que l'on ne médiatise le terme «d'intégration», tous les efforts de l'Association ont été tournés vers la recherche des possibilités d'épanouissement des jeunes femmes, pour leur permettre de réussir, et de devenir des citoyennes à part entière; et par la-même de drainer un nouveau profil des enfants de l'immigration, ainsi que de celui de leurs parents.

Mais il reste beaucoup à faire, et au stade où nous en sommes, nous sentons d'une façon pressante, le besoin d'un outil supplémentaire. Aussi proposerais-je un nouveau projet autour de la revue: «Les cahiers des Nanas Beurs». Ils seraient l'écho de voix plurielles, montrant des expériences diverses, et des parcours intéressants de femmes ou de leurs associations. Ils seraient un lieu de débats, d'opinions et de points de vue différents. Ils permettraient également aux femmes d'avoir des indications juridiques pratiques sur leurs droits en France et dans leur pays d'origine. Bref, les cahiers des Nanas Beurs exprimeraient les idées de tous ceux qui travaillent à l'intégration en France des femmes originaires d'Afrique.

Souad Benani

LE PROGRAMME «NOW»

Roubaix, France

Introduction

Dans la région du Nord/Pas-de-Calais, la crise économique a particulièrement touché les secteurs traditionnellement ouverts aux femmes. Le taux de chômage des femmes atteignait 16,9% en 1992, alors que le taux national était de 12,9%. Parallèlement, la proportion de femmes seules chargées de famille n'a cessé d'augmenter. La population roubaisienne est à 50% d'origine immigrée et 17% des habitants sont de nationalité étrangère. A Roubaix même, le taux de chômage de la population active s'élève à 30%.

C'est dans ce contexte particulièrement défavorable au travail des femmes que l'Agence pour le développement des quartiers de Roubaix (ADQR) a monté, en partenariat avec le CIDF (Centre d'information sur les droits des femmes), un programme de formation pour les femmes seules chargées de famille, programme devant déboucher sur un retour à l'emploi.

Cette action a été montée dans le cadre du programme d'initiative communautaire «Now» (New Opportunities for Women - De nouvelles chances pour les femmes) qui vise à renforcer les politiques nationales de lutte contre le chômage des femmes. Ce programme, lancé par le Fonds Social Européen dans le cadre des «Initiatives Ressources Humaines», a pour but de promouvoir l'égalité des chances pour les femmes dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle.

Au lancement du projet, environ 900 femmes répondaient aux critères du Programme: femmes seules, avec au moins un enfant à charge et roubaisienne. Aujourd'hui, 300 d'entre elles ont entamé avec nous un parcours plus ou moins long de redynamisation en vue de la préparation à l'emploi.

Profil des femmes accueillies

Les femmes intègrent le dispositif NOW par des voies différentes: certaines nous sont

envoyées par d'autres structures sociales, certaines ont vu nos affiches, d'autres encore ont entendu parler du Programme NOW. Mais elles ont toutes au départ un point commun: la volonté de s'en sortir, de retrouver le droit de vivre en toute indépendance financière par le retour à l'emploi.

Ces femmes contactent souvent la structure après une rupture. Il n'est pas rare qu'elles cumulent un certain nombre de difficultés qui sont autant d'obstacles au retour à l'emploi: mauvaises conditions de logement, endettement, grande précarité des ressources, instance de divorce, problèmes de santé.

Les femmes qui entrent dans nos ateliers de préparation à l'emploi ne sont plus habituées au monde du travail. Beaucoup ont travaillé, mais il y a longtemps et elles n'ont plus de qualification reconnue. Elles ont surtout un grand besoin de reprendre confiance en elles: elles doivent apprendre à se présenter face à un employeur sans perdre tous leurs moyens, à devenir plus mobiles, à se responsabiliser dans l'emploi, à respecter les horaires, sans parler d'un grand nombre d'autres aptitudes.

Les actions engagées

L'équipe NOW est constituée d'une chargée de mission qui coordonne l'ensemble, d'une secrétaire, de trois formatrices et d'une assistante maternelle, responsable de la garderie. Un grand nombre de stagiaires ayant un ou plusieurs problèmes juridiques personnels à régler, il s'est révélé nécessaire d'engager également une juriste qui contribue à résoudre ces problèmes. Ces derniers ne peuvent en effet manquer de gêner un retour à l'emploi.

Le programme occupe un étage de l'immeuble dans lequel se trouve le siège du CIDF et, outre les bureaux et les classes, il possède une crèche, un jardin d'enfants et un dortoir.

A la demande de leurs mamans, les enfants des stagiaires sont pris en charge soit à la demi-journée ou en journée complète. C'est un plus incontestable pour nombre d'entre elles qui ne pourraient suivre la formation sans cette commodité. Enfin, le fait de savoir leur enfant à proximité, les rassure tout en leur apprenant à le confier à d'autres personnes.

Les actions engagées par NOW se divisent en deux grands programmes : des ateliers de redynamisation et un stage plus spécifique d'alphabétisation.

a. *Ateliers de redynamisation*

Le programme se compose de nombreux ateliers de redynamisation, ayant pour but de remettre en forme le projet professionnel de chaque participante, de le rendre cohérent, réaliste par rapport aux acquis et compétences de chacune mais aussi par rapport aux réalités économiques. Les groupes de stagiaires sont hétérogènes: ils se composent de femmes françaises, de femmes étrangères et de femmes d'origine étrangère. De même, la bachelière côtoie parfois celle qui n'a même pas son certificat d'études primaires. Elles ont toutes cependant en commun un parcours, un passé semé de difficultés. Il s'agit, pour chacune de ces femmes, de parvenir avec l'aide de la formatrice, mais aussi celle des autres participantes, à s'inspirer de toute une gamme d'expériences pour remettre en forme son projet professionnel.

Nos ateliers de préparation à l'emploi n'ont pas de durée spécifique: on y entre quand on veut, on en sort de même. Ainsi certaines sortiront du dispositif parce qu'elles auront trouvé un emploi, d'autres pour entrer en formation, d'autres encore, découragées, abandonneront. Les ateliers leur restent cependant ouverts et elles peuvent les réintégrer dès qu'elles le souhaitent aussi longtemps qu'elles le jugent nécessaire.

Etant donné l'absence de tout programme d'études prédéterminé, les cours varient au gré des demandes et des besoins des stagiaires. Ils peuvent porter aussi bien sur les méthodes de recherche d'un emploi (CV, lettres, entretiens) que sur l'expression écrite ou orale ou encore l'aménagement du temps. Les participantes abordent aussi des problèmes tels que la santé ou les relations humaines.

Un bon nombre de femmes sont isolées et le fait de se rendre aux ateliers leur donne l'occasion de rencontrer d'autres femmes menant le même genre de vie. La dynamique de groupe qui se crée inévitablement au cours des ateliers leur apporte un soutien moral et leur donne confiance en elles-mêmes.

Lorsqu'une qualification professionnelle se révèle nécessaire, la stagiaire est orientée vers les organismes de formation de la région. Dans certains cas, le retour à l'emploi passe par des contrats aidés (comme les Contrats Emploi Solidarité à mi-temps,

financés à 80% par l'état), dans un environnement de travail protégé, moins exigeant que ne l'est le monde du travail. Ce passage est néanmoins intéressant car il représente un premier pas vers l'emploi.

b. *Alphabétisation*

Dès le démarrage de notre action, nous avons repéré un certain nombre de femmes étrangères, qui éprouvaient de très grosses difficultés d'expression en français, en particulier des femmes maghrébines âgées et des jeunes femmes récemment arrivées d'Afrique sub-saharienne.

Une formatrice a été embauchée pour se charger d'un cours d'alphabétisation et d'introduction à la langue française. L'objectif de cette action était de donner à ces femmes à la fois la possibilité de s'intégrer socialement et à terme, professionnellement, à travers l'adaptation au monde occidental et le renforcement de l'autonomie, tout en tenant compte et en respectant leurs acquis sociaux et culturels. Il est important de souligner que durant toute la formation, les stagiaires ont touché une rémunération de l'Etat.

Avec l'appui de partenaires, chacun spécialisé dans un domaine bien précis (comme la cuisine ou la confection), nous avons élaboré un programme de formation basé sur l'étude des grands thèmes de la vie quotidienne et ceci, à partir de trois ateliers pratiques: couture, cuisine, travaux manuels.

Les cours d'alphabétisation reprennent en détail les notions vues lors des ateliers pratiques et sont enrichis par des modules complémentaires, tels que la connaissance du pays d'accueil, l'environnement social et la vie familiale. Ces modules sont illustrés par des visites: la visite de la Mairie et de ses services principaux, la visite guidée de Lille, la visite d'un centre mineur dans la région et une journée à Paris.

Comme les ateliers de redynamisation, le cours d'alphabétisation était à l'origine composé d'éléments disparates. Or, l'hétérogénéité du groupe sur le plan de l'instruction et de l'origine ayant ralenti les progrès de certaines en français, les participantes ont été réparties en plusieurs groupes différents. A la fin du stage qui dure un an, les stagiaires ont acquis la technique de l'écriture, savent lire un texte simple (pour les plus avancées), et ont amélioré sensiblement leur expression en français et la compréhension de la langue.

De 15 heures par semaine au début de l'action, la formation est passée progressivement à 30 heures par semaine. Pendant le stage, deux périodes d'une semaine ont été consacrées à la découverte du monde du travail. Entre ces deux semaines, des ateliers de travail se sont concentrés surtout sur la ponctualité, l'assiduité, la qualité du travail fourni, la rentabilité et la motivation.

L'expérience permet de tirer plusieurs conclusions. Le respect du «droit à la différence» des années 80 a cédé le pas à un utile apprentissage des codes de la société d'accueil sans qu'il soit nécessaire de renier la culture d'origine. A titre d'exemple, des tissus africains ont été utilisés pour l'atelier «confection française». De plus, la diversité et l'éloignement des lieux de formation, nécessaires du point de vue de l'organisation, ont favorisé la mobilité des femmes qui ont appris à circuler sans difficulté dans la ville.

L'alphabétisation est un point de départ obligé pour amorcer l'intégration sociale de ces femmes et les rendre autonomes dans les démarches qu'elles ont à accomplir dans la vie de tous les jours. L'apprentissage du français constitue un préalable à toute formation professionnelle.

Conclusion

Au terme de trois années d'activité, l'organisme directeur, à savoir l'Agence pour le développement des quartiers de Roubaix et son partenaire, le Centre d'information sur les droits des femmes, considèrent que le projet a été globalement un succès, mais qu'il reste des améliorations à apporter.

Une nouvelle initiative vient d'être prise à Roubaix, qui vise à favoriser l'intégration des femmes dans le besoin. Il importe que ce nouveau projet ait un avenir à long terme dans le cadre des nouveaux Programmes d'initiatives communautaires.

Patricia Debaveye

PROJET RELATIF AUX FEMMES REFUGIEES DE HACKNEY

Entraide universitaire mondiale,
Londres, Royaume-Uni

Introduction

Le projet relatif aux femmes réfugiées de Hackney fait partie de la branche anglaise de l'organisation «Entraide Universitaire Mondiale» qui dispose d'un réseau international. Les programmes EUM (UK) au Royaume-Uni sont centrés sur les besoins des réfugiés, y compris ceux des demandeurs d'asile. L'EUM (UK) assure un service complet de conseils pour les réfugiés adultes couvrant tous les niveaux d'éducation et de formation. Ce service joue un rôle important car il permet aux réfugiés d'accéder aux principaux moyens d'éducation et de formation au Royaume-Uni. Les programmes et les campagnes de l'EUM sont axés sur les réfugiés, les femmes et les personnes vivant dans les zones de conflit.

Le projet des femmes réfugiées de Hackney est le premier du genre en Grande-Bretagne. Son objectif est de faciliter à travers la formation l'intégration des femmes réfugiées, représentant l'un des groupes les plus défavorisés de Hackney, et ceci dans le cadre de la revitalisation économique de la zone. Le projet est financé par le Ministère de l'environnement à travers deux organismes de financement: Dalston City Partnership et Task Force in Hackney.

Le projet relatif aux femmes

Les femmes réfugiées rencontrent des problèmes particuliers quant à leur intégration et à leur établissement en Grande-Bretagne. Les problèmes rencontrés par les femmes réfugiées sont: un niveau d'alphabétisation et d'éducation inférieur à celui des hommes, la charge des enfants, l'isolement culturel, l'absence d'entourage familial et d'autres réseaux de soutien. De même, la pauvreté, de mauvaises conditions de logement et le chômage sont répandus parmi les femmes réfugiées. L'inaccessibilité de la langue anglaise et d'autres possibilités d'éducation sont apparues comme les principaux facteurs de la mauvaise condition sociale des femmes réfugiées. Il a été établi que les

femmes réfugiées sont souvent liées à leur foyer et aux communautés par des facteurs culturels et que les dispositions existantes en matière de protection de l'enfant et de services de conseil dans un bureau, ne répondaient pas à leurs besoins. Consciente que peu de femmes réfugiées ont eu recours au service de conseil, l'EUM a créé un service d'approche, destiné à atteindre les femmes dans leur foyer et leur communauté. Cependant, l'EUM s'est rapidement rendue compte que, d'une manière générale, un projet plus vaste pour des femmes réfugiées devait être soutenu.

A cette époque, aucune organisation pour les femmes réfugiées n'existait à Hackney. Des associations de réfugiés, par l'intermédiaire d'un comité de femmes, s'occupaient d'elles. Ce comité, en général, n'avait pas de programmes spécifiques pour les femmes. De ce fait, elles devaient suivre la politique du comité de gestion des organisations spécifiques.

L'Entraide Universitaire Mondiale a donc décidé de créer un projet spécifique pour les femmes réfugiées, afin de les aider à mieux s'intégrer dans la société du Royaume-Uni.

Le projet est mis en oeuvre en deux phases: de 1993 à la fin de 1994 et au-delà de 1995. L'EUM dirige la première phase, pendant laquelle elle créera un consortium des femmes réfugiées, avec la coopération des associations de réfugiés de Hackney. Elle agira en tant qu'organisation caritative indépendante et viable dans la région de Dalton City Challenge et sera capable de fonctionner à partir de janvier 1995. Pendant la seconde phase, l'EUM présidera le comité de gestion du consortium et continuera à soutenir la collecte de fonds, la gestion et les aspects fonctionnels de l'organisation.

Première phase:

Pendant la première partie du projet, les tâches suivantes seront mis en oeuvre:

- a) Conseiller et soutenir l'éducation, la formation et l'emploi des femmes réfugiées de Hackney;
- b) Organiser des stages de formation pour les bénévoles et le personnel des organismes participant au consortium;
- c) Créer un réseau permanent autonome de femmes réfugiées;
- d) Définir les besoins et les possibilités d'éducation, de formation et d'emploi à Hackney des femmes réfugiées;
- e) Mettre en place des systèmes d'orientation utilisables par les femmes réfugiées, y compris une banque d'information;
- f) Consulter les partenaires financiers et les communautés de réfugiés de Hackney;
- g) Créer les structures nécessaires concernant le personnel, la collecte de fonds et la gestion financière.

Le service d'approche, destiné à atteindre les femmes dans leur foyer et leur communauté, constitue une partie essentielle de cette phase du projet. En fait, l'EUM emploie sur le terrain deux personnes à temps plein, qui fournissent aux femmes conseils et informations, à l'occasion de rencontres ou de visites à domicile.

La description effectuée ci-dessus détaille la manière dont le projet est censé se dérouler mais, comme c'est le cas pour bien des projets, il faut faire preuve de souplesse et prendre en considération d'autres besoins. Comme l'a clairement montré l'évaluation des besoins des femmes, réalisée par le personnel de terrain, la langue est le principal obstacle à l'intégration. Son apprentissage est donc devenu l'une des priorités du projet. Cinq cours d'anglais ont été mis sur pied, chacun offrant la possibilité de faire garder les enfants. Ils ont toujours lieu dans un centre d'animation local, proche des communautés auxquelles ils sont destinés.

Mi-1994, le projet a également offert des cours visant à aider les femmes qui viennent d'obtenir une qualification professionnelle et recherchent activement du travail. Au programme figure la rédaction de CV, les techniques d'entretien, l'assistance à la recherche d'un emploi et l'affirmation de soi.

Deuxième phase:

Une fois établi, en 1995, le consortium prodiguera des conseils au niveau local, des informations ciblées et soutiendra l'emploi et la formation des femmes réfugiées de la conscription de Hackney de la manière suivante:

a) Conseils en matière de formation et d'éducation: cela couvre l'apprentissage de l'anglais; les droits d'inscription et les bourses d'étude; l'identification des stages de formation appropriés; l'obtention de places dans des établissements d'enseignement ou des filières de formation appropriées et la requalification dans les domaines professionnels. Les conseils seront donnés soit à domicile, soit dans le cadre d'activités communautaires soit, le cas échéant, dans un centre fixe.

b) Formation: elle se fera dans divers institutions d'enseignement et centres de formation appropriés qui organiseront des cours spécifiques. Le consortium négociera avec ces établissements et ces centres l'organisation de cours qui seront spécialement conçus pour répondre aux besoins des femmes réfugiées. Le financement de ces cours sera imputé au budget du projet, géré par le comité de gestion.

c) Aide à l'emploi: les femmes réfugiées bénéficieront d'une aide personnelle dans la recherche d'un emploi. Cette aide consistera à évaluer les compétences et l'expérience professionnelle, à prendre en compte les aspects culturels de la recherche d'un emploi, à apprendre à rédiger un curriculum vitae et à se comporter dans un entretien, et à faciliter les contacts entre les employeurs et les demandeurs d'emploi.

d) Conseils pour la création d'entreprises: un service de conseil et d'orientation sera mis en place pour couvrir tous les aspects relatifs à la création d'une entreprise.

e) Information: des feuillets, des brochures d'informations, des documents et des manuels d'instructions à l'intention des femmes réfugiées donneront des informations écrites en anglais et dans d'autres langues usuelles des réfugiées sur tous les aspects

de la formation, de l'éducation et de l'emploi.

f) Aide, défense et réseau: les établissements locaux d'enseignement et de formation, les services statutaires, bénévoles et communautaires, les organismes professionnels, les services de l'emploi et les employeurs seront informés des besoins particuliers des femmes réfugiées et de leurs droits à travers l'examen de cas sociaux et par des notes d'instruction, des manuels, des sessions de formation, des ateliers et des séminaires.

Difficultés et défis

Bien que de nombreuses communautés de réfugiés aient été contactées et invitées à prendre part au projet, un certain nombre n'en font toujours pas partie. Etant donné le temps qu'exige l'établissement de bonnes relations de travail, cette situation est facile à comprendre; parmi les intéressées, un bon nombre ont fait de mauvaises expériences dans le passé et vu s'effondrer bien des projets destinés à les aider.

La rencontre des communautés se heurte à un autre obstacle: le coordinateur est souvent un homme et, dans certaines communautés, aucune femme ne travaille. Ce problème n'est pas grave, mais il faut du temps et de la patience pour surmonter l'obstacle.

Lorsqu'une femme travaille ou participe au projet à titre bénévole, elle a tendance à être surchargée, dans une ambiance de travail peu favorable, éprouve des difficultés à faire garder ses enfants, se trouve isolée et perçoit un salaire très faible. Toutes les femmes souhaitent développer leurs aptitudes et leurs possibilités de participation et sont en général très motivées. Elles ont une réaction positive, désirent prendre part au projet et certaines d'entre elles expriment leurs frustrations et leurs difficultés. Cela étant, un plan d'aide comprenant soutien collectif et programme d'apprentissage personnel a été mis au point.

Conclusion

L'Entraide universitaire mondiale, qui a lancé le projet, doit passer les rênes au consortium des réfugiés à la fin de l'année 1994. Il s'agit donc d'un projet à court terme,

mais d'un projet qui aura institué une organisation permanente travaillant à l'amélioration des conditions des autres réfugiées à Hackney. Le projet a également veillé à maintenir fermement les problèmes des réfugiées à l'ordre du jour dans le secteur.

Le projet n'a pu être réalisé que grâce à une bonne coopération à différents niveaux. Plusieurs organismes de Hackney, associations caritatives et bureaux de l'administration locale, travaillent ensemble - tout comme les diverses communautés de réfugiés. Il est souvent beaucoup plus efficace d'instaurer une collaboration que de laisser des groupes travailler seuls.

Enfin, on espère que le succès continu de ce projet encouragera d'autres organismes à envisager sérieusement de lancer ailleurs des projets analogues.

Anba Ali

**ALMA MATER,
CENTRE INTERCULTUREL FEMININ**
Turin, Italie

Introduction

En 1990, il a été proposé de créer un centre interculturel pour les femmes immigrées à Turin, en un lieu où les femmes de diverses origines puissent s'affirmer sur les plans social, culturel et économique. Cette proposition émanait d'un groupe de femmes originaires de différents pays, qui était à la recherche de nouveaux moyens pour aider les immigrées à s'intégrer dans la société italienne. S'appropriant l'idée, l'organisation Produrre e Riprodurre et la Commission régionale pour l'égalité des chances ont créé le comité de lancement, composé de divers syndicats féminins et associations de femmes immigrées.

Le groupe a profité de la législation italienne qui prévoit des allocations pour l'accueil des étrangers, la restauration des bâtiments et d'autres activités. La municipalité ayant offert un grand bâtiment scolaire inutilisé, les élus locaux ont financé la restauration de ce bâtiment et la première année d'activité. C'est ainsi que le Centre interculturel féminin «Alma Mater» a ouvert ses portes en septembre 1993.

Le projet est né de l'expérience des femmes immigrées en Italie et des problèmes qu'elles ont rencontrés dans les domaines de l'emploi, du logement et de la vie familiale et sociale. Ces problèmes se trouvaient aggravés par le fait qu'il n'existait à Turin aucun lieu où les femmes puissent se retrouver.

Objectifs

Alma Mater se veut un centre pour la promotion des immigrées, dirigé par des immigrées, mais bénéficiant aussi de l'aide de femmes italiennes. C'est un organisme totalement indépendant, qui ne fait l'objet d'aucun contrôle de la part des services sociaux gérés par l'Etat.

En dehors de l'objectif fondamental qui consiste à offrir aux femmes un lieu pour se réunir, discuter et partager leurs expériences, Alma Mater patronne de nombreux projets visant à favoriser l'intégration des immigrées. Il encourage ces dernières à exercer des emplois qui répondent en même temps aux besoins de la ville; c'est un lieu de référence pour toutes les personnes qui s'occupent des immigrées à Turin; c'est un centre culturel; informations et conseils y sont toujours donnés aux femmes qui en demandent. Enfin, Alma Mater cherche à apporter des réponses novatrices aux problèmes sociaux des immigrées.

Organisation et activités

Le centre est dirigé par un petit groupe d'immigrées, pour la plupart bénévoles. Toutefois, un grand nombre d'autres femmes consacrent leur temps libre à l'organisation des activités du centre.

Le centre lui-même est un grand bâtiment de quatre étages. Les responsables s'étant personnellement investies dans les travaux de rénovation, de grands efforts ont été faits pour rendre le lieu aussi convivial et accueillant que possible.

Le rez-de-chaussée du centre comprend un espace réservé à l'accueil, une vaste salle pour les réunions et les activités de groupe, des bureaux, une crèche, une salle de documentation et une cuisine. Le sous-sol sert à la mise en oeuvre des initiatives de travail et comprend une laverie, un atelier de couture et un bain turc.

Activités

Pour remplir ses objectifs, le centre abrite un certain nombre d'activités qui concernent bien des aspects culturels, sociaux ou économiques de la vie des femmes.

- L'espace d'accueil

L'espace d'accueil est ouvert tous les jours et les femmes peuvent s'y retrouver simplement pour bavarder ou organiser des réunions. L'accueil y est assuré en permanence et les femmes qui viennent en faire la demande peuvent y recevoir aide et information, notamment pour trouver un logement ou un emploi.

- *Les initiatives de travail*

Au sous-sol se trouvent un certain nombre de petites coopératives de travail qui s'efforcent de mettre en valeur les projets professionnels des étrangères et de soutenir les nouvelles initiatives prises par les immigrées en matière économique. Actuellement fonctionnent une laverie, un atelier de couture, un bain turc et un service de repas à emporter.

- *Les activités culturelles et éducatives*

Le centre encourage les réunions publiques, les activités de groupe, les expositions, etc. et celles-ci sont organisées tantôt par les animatrices d'Alma Mater tantôt par des groupes de l'extérieur dépourvus de local. Récemment se sont tenus un séminaire sur le thème «Etre femme en Italie et au Maghreb» et un autre sur «L'enjeu de l'animation culturelle : améliorer les relations entre différentes cultures» et, au printemps de 1994, a eu lieu une exposition de tissus africains. Ces séminaires et expositions sont ouverts à tous ceux que le sujet intéresse.

Une troupe de théâtre multiculturelle, appelée «Almateatro» et composée de femmes de seize nationalités différentes a été créée. Sa première production, intitulée «Mi chiamavano Righibè» a été donnée dans un théâtre public de Turin et a fait le tour des écoles locales.

- *La crèche*

Une vaste salle a été transformée en crèche et celle-ci est ouverte tous les après-midis des jours ouvrables aux enfants d'immigrées et d'italiennes. Cette crèche veut ménager aux enfants un environnement multiculturel pour jouer et apprendre.

- *Les stages de formation*

Un certain nombre de stages de formation professionnelle ont été organisés dans le cadre du projet à l'intention des femmes immigrées:

a) un stage de formation à l'animation culturelle qui comprenait 500 heures, réparties sur une période de cinq mois et qui a été suivi par quinze femmes de onze

pays différents. Aujourd'hui, certaines d'entre elles participent à la gestion du centre et d'autres sont employées dans des services publics.

b) un stage préparant les femmes à être assistantes ménagères. Les femmes qui ont participé à ce stage ont créé les deux coopératives appelées Talea et Mediazona. Ces coopératives se développent et ont déjà obtenu des contrats de travail en ville. Elles dirigent aussi l'atelier de couture et le bain turc installés dans le centre.

- *Le centre de documentation*

Un centre de documentation destiné à recueillir des informations sur les problèmes intéressant les immigrées, comme la santé, les droits de la famille, la violence et la paix se met actuellement en place. Ce centre aimerait aussi mettre à la disposition de ses clientes des ouvrages de la littérature italienne et étrangère, si possible dans la langue originale.

- *Conseils et renseignements*

Le centre ne se contente pas de conseiller les immigrées qui viennent à Alma Mater; il est aussi rapidement devenu une source de référence pour les employés des services publics qui s'occupent d'immigrés et qui savent qu'ils peuvent y recevoir des conseils éclairés.

- *Travail de soutien légal*

Le fait de rassembler des personnes et des groupes dans le centre enrichit considérablement la connaissance et l'expérience de l'immigration, notamment quant à ses effets sur les femmes. Cette connaissance et cette expérience se transforment en idées pour l'amélioration de la situation en Italie et ces idées permettent à leur tour aux diverses organisations de femmes et d'immigrées liées au centre de former des groupes de pression.

Conclusion

La réussite du centre interculturel a été rendue possible par la collaboration d'un certain nombre de groupes tels que la commission régionale pour l'égalité des chances, les ONG, les associations d'immigrées, les femmes appartenant au conseil municipal et les syndicats et démontre la richesse d'une telle collaboration.

Les projets de ce type sont très rares en Italie et les femmes d'Alma Mater souhaitent vivement entrer en contact avec les femmes d'autres pays européens, afin de s'inspirer de leurs activités et de partager avec elles leurs expériences.

En dépit du soutien de l'administration nationale et locale, le projet cherche constamment de nouvelles sources de financement pour survivre et développer ses activités. A ce jour, seuls deux étages sur quatre sont occupés et l'on voit constamment germer de nouvelles idées et de nouvelles propositions pour remplir l'espace inemployé. Avec de l'argent, on pourrait créer un centre permanent de formation et entreprendre des activités à plus long terme dans le domaine de la communication interculturelle. A l'heure actuelle, le manque de fonds interdit cette évolution.

Giovanna Zaldini et Souad Bendkim

**PROGRAMMES D'INTERVENTION A DOMICILE
POUR LES JEUNES ENFANTS:
POINT DE DEPART DE L'INTEGRATION
DES FEMMES IMMIGREES**
Fondation Averroès, Amsterdam, Pays-Bas

Introduction

Au fil des ans, la fondation Averroès a participé à la mise au point d'une série de programmes destinés à aider les enfants immigrés de 0 à 7 ans à découvrir le monde qui les entoure. Ces derniers peuvent ainsi prendre un meilleur départ pour leur scolarité. La fondation part du principe que les personnes d'origine ethnique et culturelle différente doivent pouvoir s'insérer dans la société néerlandaise, ce qui suppose une participation à la vie sociale égale à celle des autres.

Depuis 1992, la politique se concentre surtout sur l'encadrement des enfants d'âge préscolaire et primaire et le présent rapport décrit deux programmes : le programme Opstap, pour les enfants de quatre à six ans et le programme Opstapje, pour les enfants de deux à quatre ans.

Le travail de la fondation s'appuie sur les postulats suivants :

- du fait de leur environnement familial, les enfants défavorisés sur le plan éducatif acquièrent rarement les aptitudes et connaissances qu'ils sont censés posséder lorsqu'ils abordent l'école primaire;
- les mères de ces enfants tendent à se considérer elles-mêmes comme de piètres éducatrices, incapables de contribuer à la réussite scolaire de leurs enfants ;
- en tant que mères, les femmes restent cependant les principales éducatrices des enfants d'âge préscolaire. En tant qu'éducatrices, les mères font beaucoup plus que de prendre soin de leurs jeunes enfants.

Opstap : «Apprendre que c'est amusant d'apprendre»

Le programme Opstap est le programme le plus important. C'est la version néerlandaise du programme HIPPY (programme d'instruction à domicile des enfants d'âge préscolaire) élaboré à l'université hébraïque de Jérusalem à la fin des années 60. Il s'agit d'un programme d'éveil s'étendant sur deux ans et destiné aux mères et à leurs enfants de 4 à 6 ans. Le programme met essentiellement l'accent sur l'interaction entre la mère et l'enfant. Pendant deux ans, la mère est censée se livrer, avec son jeune enfant, à des activités ludiques ou éducatives un quart d'heure par jour, cinq jours par semaine. De manière générale, le programme cherche à «permettre aux enfants de devenir de bons élèves». Plus précisément, il vise à favoriser le développement des facultés cognitives de l'enfant d'âge préscolaire et à renforcer l'estime que la mère a d'elle-même, par le biais de ses activités d'éducatrice dans le cadre familial.

Tous les couples mère-enfant reçoivent trente dossiers hebdomadaires de fiches de travail par an. Ces dossiers contiennent des instructions pour la mère et des fiches, sur lesquelles l'enfant «travaille». Toutes les quatre semaines, ils reçoivent aussi une brochure (soit 9 brochures par an) allant de pair avec le programme. Outre ces documents, on utilise aussi au début les objets les plus simples. Le programme cherche à améliorer chez l'enfant l'acquisition du langage et la compréhension, la perception sensorielle et l'aptitude à résoudre les problèmes. Tous les documents de ce programme et du programme Opstapje, destinés à la mère et à l'enfant, existent en quatre langues : néerlandais, turc, arabe courant et papiamentu.

Le programme se caractérise par une instruction programmée. Avec l'aide d'une auxiliaire du quartier, la mère s'initie aux activités et au matériel. A cette fin, l'auxiliaire effectue des visites à domicile tous les quinze jours et, dans l'intervalle, organise des réunions de groupe. Ces réunions peuvent porter sur différents thèmes, selon le vœu des participantes. En général, les sujets abordés évoquent des situations réelles. Les femmes peuvent parler de l'éducation, de l'encadrement et de l'apprentissage des (jeunes) enfants, mais elles peuvent aussi discuter des moyens de suivre elles-mêmes une formation quelconque - des cours de néerlandais, par exemple. Elles découvrent également les ressources de leur quartier, comme les bibliothèques.

Opstapje : «Jouer et apprendre ensemble»

Opstapje est un programme d'intervention destiné aux enfants immigrés de 2 à 4 ans et à leurs parents. Ce programme a été mis au point pour les raisons suivantes :

- une interaction dynamique, tournée vers l'enfant favorise le développement de l'enfant et stimule l'acquisition d'aptitudes auxquelles le système d'enseignement néerlandais attache une grande importance. C'est pourquoi le programme vise à donner aux parents certaines capacités qui leur permettent de suivre et de stimuler les progrès de leur enfant;
- les exigences de l'enseignement primaire néerlandais se fondent sur le principe que le jeu et le sens du jeu sont des éléments cruciaux dans le développement des jeunes enfants;
- les enfants sont des élèves actifs: ils réagissent aux personnes et aux objets de leur environnement immédiat. Opstapje cherche à créer un environnement dans lequel ils puissent jouer et apprendre.
- le niveau atteint en deuxième langue par les enfants appartenant à une minorité ethnique dépend en partie du degré de maîtrise de la langue maternelle au moment où commence l'exposition intensive à la deuxième langue. Le programme est donc présenté dans la langue du groupe ethnique auquel appartient la famille et/ou la langue que la mère parle le mieux;
- les enfants appartenant à une minorité ethnique sont minoritaires dans les ludothèques préscolaires aux Pays-Bas. Opstapje vise, entre autres, à abaisser le seuil à partir duquel les mères inscrivent leurs enfants dans ces centres.

On voit que le programme cherche à multiplier les chances offertes aux enfants de jouer et de manipuler des objets et à accroître leurs aptitudes dans ce domaine, à leur donner les éléments cognitifs propres à faciliter la transition avec l'école primaire, à stimuler leurs progrès dans l'acquisition de leur propre langue et à favoriser leur socialisation.

La mère est encouragée à avoir plus d'échanges avec son enfant dans des situations quotidiennes naturelles. Le programme entend aussi sensibiliser davantage les mères au développement de leur enfant. C'est pourquoi les informations qui leur sont données

tiennent compte de leurs propres connaissances et aptitudes. Elles comportent également quelques directives pour suivre et stimuler les progrès de l'enfant.

Fondamentalement, Opstapje est un programme qui se déroule à domicile et dure deux ans. Il diffère cependant d'Opstap en ce sens que l'auxiliaire de quartier travaille à la fois avec parents et enfants. C'est elle qui est chargée d'apporter les éléments concrets du programme, de réaliser les activités avec la mère et l'enfant et de fournir les informations. La mère du quartier sert de modèle à la mère. Néanmoins, celle-ci joue un rôle actif et important dans le programme : elle apprend également en faisant.

Au cours de ses visites à domicile, l'auxiliaire de quartier propose à la mère et à l'enfant des activités ludiques spécialement conçues. Ces activités sont décrites sur des fiches de travail. Le matériel comprend aussi six brochures par an et un certain nombre de jouets et de chansons pour la mère et l'enfant. De plus, la mère se sert beaucoup des objets de la maison avec lesquels l'enfant peut jouer. Le matériel fourni remplit, dans la mesure du possible, les conditions requises par le système d'enseignement néerlandais.

Opstapje comporte aussi, tant pour la mère que pour l'enfant, des éléments qui ont pour cadre le centre. Pendant le déroulement du programme, les enfants visitent la salle de jeux du niveau préscolaire, tandis que leur mère assiste aux réunions de groupe. Cette partie du programme a pour objectif essentiel de permettre aux mères de se familiariser avec les services de jour. Les réunions de groupe les aident par ailleurs à exécuter le programme, à guider et à élever leur enfant. Elles sont informées des progrès de ce dernier, ainsi que du fonctionnement de divers services éducatifs et sociaux. Quant aux enfants, ils s'habituent à un environnement semblable à un jardin d'enfants néerlandais, où ils peuvent jouer avec d'autres enfants, où ils entendent parler le néerlandais et où ils ont l'occasion de découvrir de nouveaux objets et de nouvelles activités.

Les auxiliaires de quartier

L'auxiliaire de quartier est un rouage essentiel du projet. On en compte environ 300. L'auxiliaire est une paraprofessionnelle qui fait partie du groupe cible des mères dont elle s'occupe. Elle habite le même quartier, mais a un degré d'instruction légèrement supérieur à celui des autres femmes. En général, elle a un enfant d'âge préscolaire avec lequel elle suit le programme. De ce fait, elle connaît le matériel et peut se mettre à la place de n'importe quelle autre mère. Les auxiliaires de quartier doivent connaître

suffisamment le néerlandais pour pouvoir accomplir convenablement les tâches requises.

L'auxiliaire de quartier est spécialement recrutée, formée et suivie par les femmes qui coordonnent le projet à l'échelon local. Coordinatrices et auxiliaires ont souvent les mêmes racines ethniques et culturelles. Les auxiliaires de quartier se voient souvent confier de multiples problèmes familiaux, de sorte que leur rôle n'est pas uniquement pédagogique. Elles sont généralement engagées par contrat pour deux ans, à raison de 16 heures par semaine, par l'antenne locale de protection sociale officiellement chargée de l'exécution du programme.

Les coordinatrices du projet tiennent aussi des réunions de formation une fois par mois et sont supervisées à tour de rôle par des coordinatrices régionales.

En règle générale, l'organisation se caractérise par de solides relations de réseau. Formation, encadrement et contrôle font partie des activités quotidiennes. L'organisation a pour but d'aider les femmes à ne pas abandonner et, à défaut de leur apporter une aide rapide, les renvoie à d'autres instances.

Les programmes conçus comme point de départ de l'intégration des femmes

Les programmes atteignent actuellement un grand nombre de femmes : en 1993/1994, 74 communes, 265 groupes et environ 4 000 couples mère-enfant ont participé au programme Opstap et, à la fin du premier semestre de 1994, environ 170 couples mère-enfant de huit communes avaient pris part au projet Opstapje.

La plupart des mères participantes sont d'origine turque ou marocaine. Le programme cherche à retenir celles qui ont eu moins de dix années de scolarité. La plupart des femmes maîtrisent assez bien le néerlandais, mais nombre d'entre elles sont illettrées.

Les immigrées veulent donner à leurs enfants tout ce dont ils ont besoin pour avoir un avenir nettement meilleur que le leur. C'est là une tâche difficile, car d'un côté elles peuvent compter sur des traditions culturelles avérées mais, de l'autre, elles ont à affronter un monde totalement différent de celui dans lequel elles ont grandi. Voilà pourquoi les immigrées peuvent jouer un rôle important si elles parviennent à jeter un pont entre deux générations. On peut donc voir dans la collaboration avec ces femmes

un bon moyen d'intégration et l'occasion de multiplier les chances de l'ancienne comme de la jeune génération d'immigrées. Sensibiliser les intéressées à leur rôle-clé de mères et leur donner des instruments concrets pour accomplir cette tâche en leur apportant les connaissances voulues comptent parmi les fonctions importantes des programmes. On peut considérer l'action consistant à renforcer l'assurance des mères et à se servir de ce progrès pour faire évoluer la vie familiale comme un premier pas vers l'intégration des immigrées.

Les programmes offrent également aux immigrées l'occasion de travailler à l'extérieur de leur foyer. Déjà, quelque 500 immigrées sont actuellement employées à la mise en oeuvre des programmes. Avec la fédération néerlandaise des chefs d'entreprise, la fondation Averroès a récemment adressé au ministère des Affaires sociales une proposition concrète visant à créer de nouveaux emplois pour les paraprofessionnelles qui participent à l'application des programmes. Le ministère a décidé de faciliter ce plan d'action en offrant 8 millions de florins, à la condition qu'Averroès trouve un financement complémentaire pour exécuter le projet. Une demande a été adressée dans ce sens au Fonds social européen. Le plan d'action vise à créer environ 260 nouveaux emplois par an. On espère ainsi favoriser l'emploi des immigrées et étendre les programmes aux nombreuses immigrées dont, autrement, on ne s'occuperait pas. La fondation Averroès cherche par ailleurs à concevoir un nouveau type de formation professionnelle spécialement destiné à répondre aux besoins et aux souhaits des auxiliaires de quartier afin d'aider ces dernières à passer à un emploi plus stable.

Problèmes et contraintes

Les programmes offrent de multiples possibilités pour l'intégration des immigrées, mais il est naturellement inévitable que certains problèmes se posent.

Il existe des problèmes de langue. Bien qu'à l'heure actuelle la plupart des participantes soient d'origine turque ou marocaine, il y a toujours des groupes ethniques qui ont de la peine à apprendre le néerlandais. En pareil cas, on ne peut donner aux mères des documents dans leur propre langue. Il leur est difficile d'assister aux réunions de groupe, puisque, ne sachant parler que leur langue maternelle, elles se sentent isolées. Il est parfois difficile de trouver des auxiliaires de quartier qui remplissent toutes les conditions, mais il arrive que la langue constitue le principal obstacle.

Un problème grave tient au fait que la moitié seulement des mères participent aux réunions de groupe. Il peut y avoir plusieurs raisons à cela. Certaines femmes, qui appartiennent à un milieu traditionnel, n'obtiennent pas l'autorisation de leur mari; d'autres peuvent être trop absorbées par leurs occupations ménagères ou l'éducation d'autres enfants; le jour ou le lieu est parfois mal choisi; les mères ne sont pas toujours bien renseignées sur les objectifs de ces réunions. Par ailleurs, les méthodes employées s'inspirent souvent de règles et de principes occidentaux. La société néerlandaise accorde une importance prioritaire à l'épanouissement de l'individu, au lieu de faire de l'esprit de solidarité et de fidélité au groupe le point de départ du progrès individuel. En conséquence, il faut soumettre les coordinatrices et les auxiliaires de quartier à une formation intensive et à des contrôles répétés pour qu'elles accomplissent convenablement leur tâche. Les réunions de groupe ne répondent pas toujours aux besoins des mères qui y participent et c'est pourquoi Averroës s'efforce d'en améliorer la qualité. Il est nécessaire d'expliquer et d'analyser les objectifs et de fournir des informations structurées, claires et utiles. Il faut aussi parvenir à un équilibre entre la nécessité d'informer et celle de travailler à partir d'expériences vécues.

Conclusions

Les programmes constituent un outil unique et précieux pour la mise en oeuvre de la politique officielle d'intégration des immigrés, en général, et des femmes immigrées, mères de jeunes enfants, en particulier. Même s'ils se heurtent à des problèmes et à des limites importantes, les programmes tels que Opstap et Opstapje touchent de nombreuses immigrées et leurs enfants, qui appartiennent aux franges les plus vulnérables de la société, et entretiennent chez elles enthousiasme et motivation. Les mères qui y participent apprécient le fait de pouvoir réellement appliquer des méthodes de nature à améliorer les résultats scolaires de leurs enfants. De plus, elles peuvent

elles-mêmes accroître leurs connaissances et développer leurs aptitudes, de sorte que leur vie ne consiste plus exclusivement à tenter de survivre dans un pays étranger.

De ce point de vue, Opstap - et les autres programmes fondés sur le même principe - contribuent à l'émancipation des minorités ethniques des Pays-Bas, en général, et à l'intégration des immigrées, en particulier.

Joyce Cordus

Liste des orateurs et des projets

Co-Présidente: Mrs Mary COUSSEY,
The Lodge, Clare College,
GB-CAMBRIDGE CB2 1TL,
Grande-Bretagne.
Tél. +44 223 328 168, Fax: +44 223 333 249

Co-Président: M. Bertrand MAIN,
Direction de la Population et des Migrations,
Ministère des Affaires sociales, de la santé et de la ville,
1, place de Fontenoy,
F - 75700 PARIS, France.
Tel. 33.1.40.56 60 00, Fax: 33 1 405 65 042

Experts consultants:

Mme Jacqueline COSTA-LASCOUX, Centre d'études de la
vie politique française
10, rue de la Chaise, F-75007 PARIS, France.
Tel. +33 1 45 48 63 18, Fax: +33 1 42 22 07 64

Ms Julie CATOR, Commission des Eglises
auprès des migrants en Europe
174, rue Joseph II, B-1040 BRUXELLES, Belgique.
Tel. +32 2 230 20 11, Fax: +32 2 231 14 13

Organisateurs de projets:

Alma Mater: **Mme Souad BENKHDIM**, Via Norbero Rosa 13/a,
I-10154 TORINO, Italie. Tel: +39 2 583 01 420

Fondation Averroès: **Ms Joyce CORDUS, M.A.**, Head of the Development Department,
Averroès foundation,
Nieuwe Keizersgracht 45, NL - 1018 VC AMSTERDAM, Pays-Bas.
Tel: +31 20 627 01 11, Fax: +31 20 62 60 224

AWO Bundesverband: **Mme Zineb DAUDI**, Projektleiterin, Lisztstrasse 2, D-40470
DÜSSELDORF, Allemagne.
Tel: +49 211 6357 0, Fax: +49 211 6357 130

El Ele: **Ms Barbara SCHONSCHOR**, Elele - Hand in Hand, Kroosgang 41, D -
48565 STEINFURT, Allemagne. Tel: +49 2552 3959 Fax: +49 2552 3958

Ms Bedia UGURLU, Verein für Soziale Dienste im Münsterland, postraße 17, 48599
GRONAU, et Kroosgang 41,
D-48565 STEINFURT, Allemagne.
Tel: +49 2562 4887, et +49 2552 3959

Ms Christine SCHEWE, Elele - Hand in Hand, Kroosgang 41,
D-48565 STEINFURT, Allemagne. Tel: +49 2552 3959/58

Projet relatif aux femmes réfugiées de Hackney: **Ms Anba ALI**,
The World University Service,
20-21 Compton Terrace, GB - LONDON N1 2UN, Grande Bretagne. Tel: +44 71 22 66
747, Fax: +44 71 22 60 482

Ms Hulya PALAS SAGIR, The World University Service,
20-21 Compton Terrace, GB -LONDON N1 2UN, Grande Bretagne. Fax: +44 71 22 60
482

Centre MIRA : **Ms Fakhra SALIMI**, The MiRA Centre,
P.O. Box 1749 Vika, N-0121 OSLO, Norvège.
Tel: +47 22 11 69 20, Fax: +47 22 36 40 19

Ms Lan SIAUW, Consultant, The MIRA Centre,
P.O. Box 1749 Vika, N - 0121 OSLO, Norvège.
Tel: +47 22 11 69 20, +47 22 36 40 19

Nanas Beurs: **Mme Souad BENANI**, Présidente,
Association NANAS BEURS,
70 rue Casteja, 92100 F-BOULOGNE, France.
Tel. +33 1 46 21 07 29, Fax: +33 1 46 21 76 72

Mlle Houria RACHDI, Association NANAS BEURS,
70 rue Casteja, 92100 F-BOULOGNE, France.
Tel. +33 1 46 21 07 29, Fax: +33 1 46 21 76 72

NOW Roubaix: **M. Pierre NOWAK**, Ville de Roubaix, Direction Générale de la
Formation, de l'Education et de la Jeunesse (DGFEJ), B.P. 737, 36, rue des Fabricants,
F - 59066 ROUBAIX Cedex 1, France.
Tel: +33 20 66 46 00, Fax: +33 20 66 47 99

Mme Patricia DEBAVEYE, Ville de Roubaix, Direction Générale de la Formation, de
l'Education et de la Jeunesse (DGFEJ),
B.P. 737, 36, rue des Fabricants,
F - 59066 ROUBAIX Cedex 1, France.
Tel: +33 20 66 46 00, Fax: +33 20 66 47 99

Progetto Donna: **Mme Lia BANDERA**, NAGA,
Viale Bligny 22, I-20136 MILANO, Italie.
Tel: +39 11 25 830 14 20

Mme Marta CASTIGLIONI, NAGA,
Viale Bligny 22, I-20136 MILANO, Italie.
Tel: +39 11 25 830 14 20

Atelier pour les femmes de langue étrangère: **Ms Charlotte KING**,
c/o Städtische Koordinationsstelle für Ausländerfragen, Birmensdorferstrasse 52, CH -
8004 ZÜRICH.

Ms Rosanna RATHS-CAPPAL, c/o Städtische Koordinationsstelle für Ausländerfragen,
Birmensdorferstrasse 52, CH - 8004 ZÜRICH.
Tel: +41 1 291 60 60.